

Rapport sur les partenariats 2025

Annexe au Bilan annuel

Résumé

Pour atteindre les objectifs définis dans le Plan stratégique 2028 de l'OEB, il est essentiel de créer de solides partenariats. En 2025, l'OEB a réalisé d'importants progrès dans tous les domaines de la coopération.

En ce qui concerne les progrès réalisés pour le réseau européen en matière de brevets (REB) en 2025, on peut noter que le catalogue de coopération a été mis à jour, que 39 accords de coopération bilatéraux ont été conclus et que la 19^e réunion annuelle sur la coopération s'est tenue à Reykjavik. La Bosnie-Herzégovine et la République de Moldavie ont été aidées pour être en mesure de répondre aux conditions d'adhésion en 2026 et de nouveaux accords de travail concernant la coopération sur la recherche avec le Portugal, l'Irlande et le Monténégro sont entrés en vigueur, tandis qu'un autre accord a été finalisé avec la Suisse.

Dans le cadre du programme de convergence des pratiques, le Conseil d'administration a adopté à l'unanimité les pratiques communes concernant les "Observations des tiers" et les "Pratiques relatives aux cessions", tandis que le travail sur les "Revendications de large portée" et la "Double protection par brevet" a été terminé en décembre. L'OEB a également organisé en octobre 2025 la sixième plateforme virtuelle sur la convergence des pratiques.

Dans le cadre des efforts de partage du travail, l'OEB a effectué plus de 26 000 recherches pour le compte d'offices nationaux, dont près de 2 000 ont bénéficié d'une réduction de taxe de 80 % dans le cadre du soutien aux petites entités. L'OEB a également lancé un nouveau tableau de bord et l'outil Fee Assistant afin d'assurer une meilleure transparence et de mieux faire connaître toutes les mesures disponibles pour soutenir les plus petits utilisateurs du système.

L'OEB a réalisé des progrès considérables en matière de coopération avec les autres offices en 2025, notamment en mettant à jour la politique sur les accords de validation, 10 ans après l'entrée en vigueur du premier accord de ce genre (avec le Maroc). Fin 2025, ce sont 17 accords "Patent Prosecution Highway" (PPH) qui étaient maintenus entre l'OEB et des offices nationaux et régionaux. La France a adhéré au système de classification coopérative des brevets. Ce sont désormais 39 organisations et offices de PI qui l'utilisent.

Au niveau multilatéral, les réunions des responsables des offices IP5 et celles réunissant les chefs des offices et les représentants de l'industrie se sont concentrées sur le rôle stratégique de la propriété intellectuelle pour favoriser l'innovation et le développement économique, tandis que la 43^e Conférence tripartite de haut niveau a porté sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les procédures en matière de brevets. L'OEB a poursuivi sa coopération étroite avec l'OMPI, et a joué un rôle primordial dans la gouvernance et la révision de la CIB.

Au cours de l'année 2025, l'OEB a organisé 130 réunions avec des représentants de 42 associations d'utilisateurs, 45 PME et micro-entités, 26 grandes entreprises et 17 organismes de recherche publics (ORP) et universités. La série d'entretiens "La voix de nos utilisateurs" a été étendue pour inclure des représentantes et représentants d'universités et d'ORP, tandis que plus de 9 000 personnes de 68 pays ont assisté à la Journée des utilisateurs organisée en septembre 2025.

L'année 2025 fut très productive pour l'Académie européenne des brevets. Cette dernière a organisé 136 activités de formation, dont des formations ciblées pour les offices nationaux des brevets, les conseils en brevets et les assistantes et assistants juridiques, les conseillers et conseillères, les universités et centres de recherche, ainsi que les entreprises. La poursuite de la transition vers des contenus en ligne a permis d'améliorer encore l'accessibilité et d'enregistrer davantage d'inscriptions, dont le nombre est passé de 26 602 en 2024 à 29 749 en 2025. Le centre de formation en ligne de l'Académie a enregistré 23 140 utilisateurs actifs et 295 509 visites, soit une augmentation annuelle de 26,7 %. Les femmes représentaient 53,2 % de l'ensemble des participants.

Près de 4 000 personnes en tout ont assisté à la conférence PATLIB annuelle, tandis que l'initiative KT2A qui vise à promouvoir la collaboration entre les centres PATLIB et les universités africaines a atteint 80 universités dans 29 pays. Plus de 3 000 étudiantes et étudiants de 90 universités européennes se sont inscrits aux cours du cadre modulaire d'enseignement de la PI (MIPEF) créé par l'OEB.

L'examen européen de qualification (EEQ) a été modernisé avec le lancement de la nouvelle épreuve de base F. Pour le programme de soutien aux candidats 32 candidatures au total ont été nommées, dont 82 % de femmes. La participation au certificat européen d'administration des brevets (CEAB) a atteint son plus haut niveau en trois ans, le nombre total de candidatures ayant atteint plus de 1 800 depuis 2022.

Au cours de la deuxième phase de son programme de travail biennal 2023-2025, l'Observatoire a publié 14 ressources (études économiques, rapports d'analyse sur les technologies et études de cas sur l'innovation), notamment les études intitulées "Cartographie des investisseurs pour les acteurs de l'innovation en Europe" et "Droits de propriété intellectuelle et performances des entreprises au sein de l'Union européenne" (étude élaborée en coopération avec l'Observatoire de l'EUIPO).

Le deuxième programme de travail biennal pour l'Observatoire, qui couvre la période 2026-2027, a été rendu public en octobre. Il se structure autour de trois thèmes : briser les barrières pour l'écosystème de l'innovation, créer un avenir meilleur à l'aide des technologies et donner les moyens d'agir aux acteurs de l'innovation. L'Observatoire a également posé les fondations de l'étude prospective de l'OEB sur 20 ans : "Scénarios pour l'avenir 2025-2045". Elle fait écho au grand projet lancé il y a 20 ans et sera publiée à l'occasion du 50^e anniversaire de l'OEB.

L'outil Deep Tech Finder (DTF) a reçu cinq grandes mises à jour en 2025 et une nouvelle application DTF pour appareils mobiles a été lancée en juin 2025. Trois nouvelles plateformes technologiques ont vu le jour, concernant le plastique en pleine mutation, l'agriculture numérique et les technologies quantiques. La nouvelle bibliothèque numérique a été lancée en novembre 2025. Elle regroupe l'ensemble des publications de l'Observatoire. Six podcasts ont été lancés en lien avec des projets de l'Observatoire.

Une version mise à jour et enrichie du tableau de bord du brevet unitaire a été lancée en juin 2025. Elle donne des informations supplémentaires sur l'impact du nouveau système. À la fin de l'année 2025, l'OEB avait enregistré près de 79 000 brevets unitaires, avec un taux d'adoption en augmentation en Europe

comme dans le monde entier. Le tout premier ensemble de Directives relatives au brevet unitaire a été lancé en février 2025 et, en décembre, l'OEB a publié sa contribution au prochain rapport de la Commission européenne sur le fonctionnement du système du brevet unitaire.

Table des matières

Résumé	2
1. Introduction	6
2. Renforcement du réseau européen en matière de brevets	6
2.1 Favoriser la collaboration avec les États membres	7
2.2 Poursuivre la convergence des pratiques	9
2.3 Renforcer l'aide aux petites entités	11
2.4 Promouvoir la coopération informatique	12
3. Étendre la portée mondiale du système	13
3.1 Partenariats de validation	14
3.2 Activités de coopération par région	15
3.3 Patent Prosecution Highway	18
3.4 Coopération en matière de classification	19
3.5 Coopération dans les forums multilatéraux	20
3.6 Collaboration avec les associations d'utilisateurs et l'industrie	21
3.7 Coopération avec des organismes de normalisation	21
3.8 Coopération avec les autres institutions européennes	22
4. Établissement de partenariats pour renforcer les compétences et les connaissances	22
4.1 Portée, impact et organisation de la formation	23
4.2 Formation pour les offices nationaux des brevets	25
4.3 Formation des spécialistes des brevets	26
4.4 Formation des juges et des avocats plaidants	27
4.5 Formation pour les milieux universitaires et les jeunes	28
4.6 Formation au soutien des entreprises et aux professionnels du transfert de technologie	29
4.7 Soutien au réseau PATLIB	30
4.8 Certifications professionnelles	31
5. Renforcement des liens entre la PI, l'innovation et le développement durable	33
5.1 Collaboration et partenariats stratégiques de l'Observatoire	34
5.2 Publications de l'Observatoire	36
5.3 Outils de l'Observatoire	40
5.4 Activités de sensibilisation et impact de l'Observatoire	43
6. Stimuler l'innovation avec le brevet unitaire	48

1. Introduction

L'OEB est une organisation fondée sur la coopération. Pour atteindre les objectifs définis dans le Plan stratégique 2028, il est essentiel de créer de solides partenariats. C'est particulièrement le cas pour le levier 4, qui reconnaît que favoriser l'innovation, la compétitivité et la croissance durable dépasse les frontières nationales et repose sur une coopération étroite et efficace avec diverses parties prenantes. Dans le cadre du Plan stratégique 2028, l'OEB travaille étroitement avec ses partenaires afin d'améliorer la qualité, l'accessibilité et la cohérence du système des brevets, en veillant à ce que l'innovation puisse prospérer au bénéfice de la société.

Le présent rapport sur les partenariats 2025 offre une présentation détaillée des activités de partenariat menées par l'OEB tout au long de l'année. Il met en avant les progrès réalisés afin de renforcer le réseau européen en matière de brevets (REB), construire des passerelles mondiales à travers la coopération internationale, améliorer les compétences et les connaissances via des partenariats, produire des idées grâce aux efforts de collaboration et favoriser l'innovation grâce au système du brevet unitaire.

Grâce à ce réseau étendu de partenaires, l'OEB soutient les utilisateurs en partageant des connaissances en matière de brevets, en favorisant la collaboration et en créant des opportunités technologiques au-delà des frontières. Les brevets européens délivrés par l'OEB peuvent aujourd'hui être validés dans une vaste zone géographique, ce qui renforce la pertinence mondiale du système du brevet européen et son rôle pour favoriser le commerce international, les investissements et le transfert de technologie.

Figure 1 – Couverture géographique potentielle des brevets européens à partir du 1^{er} juin 2026



Source : OEB

2. Renforcement du réseau européen en matière de brevets

L'un des piliers du levier 4 du Plan stratégique 2028 est le renforcement continu du REB. En 2025, l'OEB a renforcé sa collaboration avec les États membres grâce à un dialogue stratégique, à des instruments de coopération modernisés et à des accords de partage du travail améliorés. Les efforts déployés ont eu pour

principaux objectifs d'aider les offices nationaux, de faire progresser l'harmonisation au sein du REB et de préparer les prochaines adhésions, ainsi que d'assurer un système du brevet européen plus cohérent, plus efficace et davantage centré sur l'utilisateur.

2.1 Favoriser la collaboration avec les États membres

En 2025, la coopération au sein du REB est entrée dans une phase de consolidation et de renouveau. Un nouveau catalogue de coopération a été lancé, renforçant l'offre de projets et d'initiatives numériques partagées prévue dans le cadre du Plan stratégique 2028. Au cours de l'année, **39 accords de coopération bilatéraux** ont été conclus avec des offices nationaux des brevets (ONB) d'États membres et d'États autorisant l'extension, réaffirmant l'engagement du réseau en faveur du partenariat et de la modernisation.

La **19^e réunion annuelle sur la coopération**, qui s'est tenue à Reykjavik, a réuni 75 délégués de 38 États membres, ainsi que des observateurs de Bosnie-Herzégovine et de la République de Moldavie. Avec pour principal thème le financement de la PI, la réunion s'est intéressée aux façons dont les start-ups et scale-ups peuvent utiliser la propriété intellectuelle pour soutenir leur croissance et accéder à des financements. Des données communiquées par des investisseurs et des parties prenantes de l'innovation ont souligné l'importance de liens plus étroits entre PI et écosystèmes financiers. Les discussions ont mis en avant le rôle d'une formation ciblée, d'une coopération renforcée et d'outils pratiques pour faire de la PI un actif financier crédible.

La collaboration avec les membres du REB est multidimensionnelle, axée sur le renforcement des connaissances, l'amélioration de la qualité, la valorisation du partage du travail et la promotion de la convergence.

Figure 2 – 19^e réunion annuelle de l'OEB sur la coopération avec les États membres, à Reykjavik



Source : OEB

Par ailleurs, des progrès considérables ont été accomplis dans la préparation de l'adhésion d'autres États parties à la CBE. L'OEB est activement venu en aide à la **Bosnie-Herzégovine** et à la **République de Moldavie** pour qu'elles soient en mesure de répondre aux exigences juridiques, procédurales et financières pour adhérer en 2026. L'Organisation compterait alors 41 États parties à la CBE en tout.

L'OEB a maintenu une étroite coopération avec ses pays voisins. En **République de Moldavie**, la révision réussie du droit en matière de brevets, soutenue par l'OEB, a marqué une grande étape vers l'adhésion à la CBE. En ce qui concerne l'**Ukraine**, un nouveau mémorandum d'accord de deux ans, conclu avec l'Office national ukrainien pour la propriété intellectuelle et les innovations (UANIPIO), a renouvelé le partenariat renforcé et réaffirmé l'engagement des parties dans cette coopération continue. Vers la fin de l'année, la **Géorgie** a officiellement exprimé son intérêt pour adhérer à la Convention, témoignant d'une progression constante vers une plus grande intégration avec le système du brevet européen.

Le partage du travail est resté un pilier central de la collaboration au sein du REB. En 2025, de nouveaux accords de travail concernant la coopération sur la recherche sont entrés en vigueur avec le **Portugal** (1^{er} avril), l'**Irlande** (1^{er} juillet) et le **Monténégro** (1^{er} décembre). Un autre accord est en cours de finalisation avec la **Suisse**. L'OEB a en tout effectué plus de 26 000 recherches nationales au nom d'offices nationaux.

Figure 3 – António Campinos, Président de l'OEB, et James Kelly, responsable du traitement auprès de l'Office de la propriété intellectuelle d'Irlande, signant un accord de travail concernant la coopération sur la recherche



Source : OEB

Une importante innovation fut le lancement du projet pilote visant à **augmenter la capacité de recherche et d'examen des offices nationaux des brevets**. Ce projet fait appel à l'expertise des profils seniors pour pallier le manque temporaire de capacités. Le projet pilote de 2025 a concerné 13 affectations dans 10 offices et a vu le déploiement d'examineurs et examinatrices de l'OEB depuis peu à la retraite pour un total de 360 jours d'expertise. Leurs contributions ont été très utiles (recherche de l'état de la technique, examen poussé, mentorat, analyse de la qualité, formation, etc.). Suite aux retours très positifs, un nouvel appel à manifestation d'intérêt a été lancé en 2026, soutenu par un vivier d'environ 62 expertes et experts couvrant tous les domaines technologiques et 18 langues européennes.

D'autres instruments de coopération ont également continué de renforcer les capacités dans tout le REB, notamment le programme d'**experts nationaux détachés** (END) et l'intégration de jeunes professionnels de l'OEB dans des offices nationaux des brevets. Depuis 2023, un total de 23 END ont été déployés, et 13 sont actuellement actifs. Le programme est ainsi devenu un important levier de renforcement des capacités et de transfert de technologie. De la même manière, le **programme des jeunes professionnels** a également renforcé sa présence, avec 26 jeunes professionnels détachés entre octobre 2025 et mai 2026. Ce sont en tout 10 offices nationaux des brevets et 2 centres PATLIB à travers 12 pays qui accueilleront des jeunes professionnels au cours de cette période, renforçant encore l'expertise et favorisant une plus grande coopération dans tout le réseau.

L'OEB a également saisi l'opportunité de participer tout au long de l'année 2025 à plusieurs événements nationaux organisés dans tout le réseau, comme la célébration de moments clés et des initiatives nationales. On peut notamment citer le 105^e anniversaire des offices nationaux serbe et letton, le discours du Président lors de la cérémonie de clôture du 31^e Magister Lvcentinvs à Alicante et la présentation conjointe de l'application mobile Deep Tech Finder lors de l'événement VivaTech à Paris, en coopération avec l'Observatoire des brevets et des technologies de l'OEB et l'office national français.

2.2 Poursuivre la convergence des pratiques

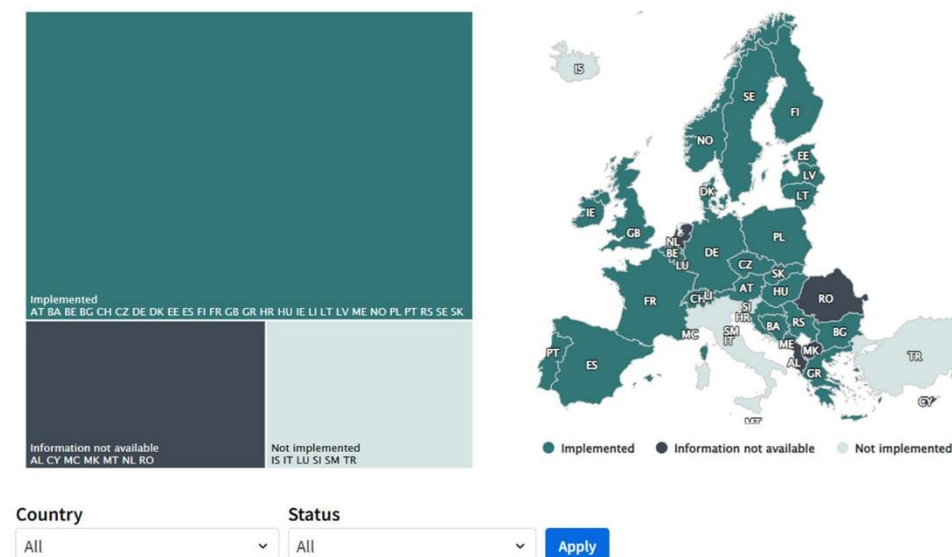
Le programme de convergence des pratiques a continué de jouer un rôle central en 2025. Le Conseil d'administration a adopté à l'unanimité les pratiques communes sur les "**Observations présentées par des tiers**" (groupe de travail 9) et les "**Pratiques relatives aux cessions**" (groupe de travail 10), tandis que les deux derniers thèmes du deuxième cycle de convergence, à savoir les "**Revendications de large portée**" (groupe de travail 11) et la "**Double protection par brevet**" (groupe de travail 12), ont été validés avec succès en décembre, les projets de pratiques communes des deux groupes ayant obtenu un avis favorable. Après avis favorable du Comité "Droit des brevets", le Conseil d'administration a approuvé les pratiques communes suivantes en mars 2026.

La **conclusion de ce deuxième cycle** représente une étape importante pour l'harmonisation des pratiques et l'amélioration de la sécurité juridique pour les utilisateurs de toute l'Europe, qui sont aidés par le tableau de bord sur la convergence des pratiques, qui offre une plus grande transparence sur la mise en œuvre des pratiques communes convenues dans tout le réseau.

La participation active dans le programme relatif aux END s'est poursuivie en 2025, favorisant l'échange de connaissances et le renforcement des liens.

L'harmonisation des pratiques en matière de brevets en Europe renforce la sécurité juridique et simplifie les procédures pour les utilisateurs. L'OEB poursuit activement la convergence au sein du REB et contribue aux efforts d'harmonisation internationale.

Figure 4 – Vue du tableau de bord de la pratique commune 1 "Unité de l'invention"



Source : OEB

Tout au long du processus, des organisations d'utilisateurs (l'epi et BusinessEurope) et l'OMPI ont participé aux groupes de travail en tant qu'observateurs, alors que le groupe de travail du SACEPO sur le règlement d'exécution a régulièrement été consulté afin d'assurer la transparence et les retours des utilisateurs à chaque étape du processus.

Afin de toucher des personnes au-delà des groupes de travail, l'OEB a organisé en octobre 2025 la **sixième plateforme virtuelle sur la convergence des pratiques**. L'événement a permis de communiquer aux parties prenantes des informations au sujet du travail réalisé par les groupes de travail 11 et 12. Ces parties prenantes ont ainsi pu interagir directement et donner leur avis. Cette approche ouverte garantit aux utilisateurs de rester informés et impliqués tout au long de l'élaboration de nouvelles pratiques communes.

S'appuyant sur cette réussite, les préparatifs ont commencé pour un **troisième cycle de convergence**, dont l'objectif est de réduire les charges administratives et d'harmoniser les approches nationales divergentes. Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité les thèmes de ce nouveau cycle en décembre 2025, et les travaux ont débuté sur la première paire "**Demandes divisionnaires**" (groupe de travail 13) et "**Divulgations sur Internet**" (groupe de travail 14). Comme précédemment, les deux groupes sont présidés par l'OEB.

Figure 5 – Troisième cycle de convergence 2026-2029



Source : OEB

En parallèle de ce travail, l'OEB a continué de jouer un rôle important dans l'effort global vers l'**harmonisation du droit matériel des brevets**. Tout au long de l'année 2025, l'OEB a réalisé des avancées notables dans son programme d'harmonisation en favorisant l'adoption d'une position européenne commune sur les questions complexes dans ce domaine : délai de grâce, demandes interférentes et droits d'usage antérieur. En octobre, l'OEB a publié un projet de proposition présentant les meilleures pratiques d'un point de vue européen. Cette publication a été suivie par une grande phase de consultation publique, au cours de laquelle les offices nationaux ont échangé avec les parties prenantes de leur pays, tandis que l'OEB a officiellement consulté les principaux organes représentatifs (BusinessEurope et l'epi).

Les informations recueillies grâce à ce mécanisme de suivi rigoureux alimentent directement les délibérations en cours en 2026. Cette approche collaborative et unifiée renforce la voix de l'Europe dans les forums internationaux, comme le groupe de travail B+, ce qui garantit la participation du continent dans les dialogues internationaux relatifs à l'harmonisation, avec une vision claire, solidement documentée et collectivement approuvée.

2.3 Renforcer l'aide aux petites entités

L'OEB a renforcé son aide **aux PME et aux micro-entités** en améliorant ses mesures financières et ses conseils pratiques, avec l'objectif stratégique de les aider à surmonter les obstacles à la protection par brevet et d'accompagner les plus petits inventeurs dans leur développement, partout en Europe. Les mesures actuelles de réduction de taxes ont continué d'apporter une aide tangible en 2025. Le lancement du nouvel outil **Fee Assistant** a constitué une évolution majeure. Cet outil aide les demandeurs, en particulier les plus petits demandeurs et les nouveaux venus dans le système, à mieux comprendre les taxes en début de procédure et à identifier les réductions dont ils peuvent bénéficier. La mise à disposition de cet outil s'est accompagnée du lancement d'un nouveau **tableau de bord** qui donne des informations concernant les régimes de soutien de l'OEB pour les petites entreprises et les micro-entités. Les informations relatives au régime de soutien pour les taxes mettent en avant son impact grandissant : depuis 2024, il a permis aux petits demandeurs d'économiser 28 millions d'EUR, dont 11 millions d'EUR grâce à la réduction destinée aux micro-entités.

Faciliter l'accès au système des brevets pour les petits acteurs favorise l'innovation à grande échelle.

Le soutien apporté par le biais des **accords de partage du travail**, notamment les régimes de soutien associés pour les petites entités éligibles, est resté un complément essentiel à ces mesures. En 2025, près de 2 000 recherches nationales ont bénéficié d'une réduction de taxe de 80 % pour les petites entités. En parallèle, le **brevet unitaire** a continué de séduire les PME, les inventeurs individuels, les universités et les organismes de recherche publics, notamment parce qu'il offre un accès économique à une protection par brevet de grande qualité, tout en réduisant les lourdeurs administratives.

L'engagement ciblé auprès des petits innovateurs a encore été intensifié. Dans le cadre du programme d'engagement des utilisateurs 2025, l'OEB a organisé **45 réunions dédiées** aux PME et aux micro-entités et a échangé avec **17 organismes de recherche publics (ORP) et universités**. Ces discussions ont permis d'obtenir directement des informations au sujet des difficultés que rencontrent les plus petits demandeurs, en particulier au cours de la phase d'examen et lors de l'utilisation des outils d'assistance en ligne. Elles ont

contribué à apporter des améliorations destinées aux PME dans le cadre du Plan stratégique 2028.

La coopération avec la direction générale de la recherche et de l'innovation de la Commission européenne (DG RDT) a permis de renforcer ces efforts, en mettant l'accent sur la sensibilisation, l'augmentation des capacités dans la gestion d'actifs intellectuels et l'amélioration des mesures de soutien offertes aux PME et start-ups innovantes, notamment en interagissant avec elles par le biais de grands événements dédiés aux start-ups partout en Europe.

2.4 Promouvoir la coopération informatique

La coopération informatique est restée un moteur essentiel de la transformation numérique du REB en 2025. Elle favorise une plus grande collaboration avec les offices nationaux des brevets, ainsi que la modernisation progressive de services partagés dans le cadre du Plan stratégique 2028. L'année a été marquée par une plus grande consolidation des outils numériques, la mise hors service progressive des systèmes hérités et le lancement de nouvelles solutions basées sur IA et conçues pour améliorer l'utilisabilité, l'efficacité et l'interopérabilité dans tout le réseau.

D'importants progrès ont été réalisés avec l'évolution continue de **Front Office**, notamment avec le lancement d'une nouvelle version et les préparatifs pour le déploiement de **Front Office 3.0** dans les États membres. Les améliorations ont surtout porté sur l'utilisabilité, l'accessibilité et la fonctionnalité, avec notamment des fonctions favorisant un accès équitable pour les personnes souffrant d'un handicap. Les premiers déploiements nationaux étaient prévus pour début 2026. Le **Portail d'accès unique (SAP)** a en parallèle poursuivi son évolution, avec l'intégration de services supplémentaires comme l'assistance pour le **système de classification coopérative des brevets (CPC)** et la **plateforme de veille technologique**, tandis que la sécurité a été renforcée grâce à l'introduction de **l'authentification à plusieurs facteurs obligatoire**.

Le lancement des deux premiers projets pilotes de la **Legal Interactive Platform** a marqué une étape importante. Il s'agit d'un outil conversationnel basé sur IA qui permet d'accéder au droit et aux procédures nationales en matière de brevets. La plateforme a réussi son lancement en Italie et en Irlande. Cela a représenté la première grande réussite obtenue en matière de coopération informatique dans le cadre du Plan stratégique 2028. Des déploiements ultérieurs sont prévus en 2026. La **boîte à outils numérique** a également évolué. Les premiers composants ont été déployés auprès d'offices nationaux participant au projet pilote : le **catégoriseur de texte** et la **traduction automatique**.

La transition vers l'outil **SEARCH basé sur ANSERA** s'est terminée en 2025. Ce sont plus de **2 500 examinateurs et examinatrices** qui utilisent activement le système. Son accès a été étendu à plus de **40 offices nationaux des brevets partout dans le monde**. Cette grande étape a permis la **mise hors service d'EPOQUE Net**, qui était opérationnel depuis plus de 30 ans. Le nouvel outil permet des pratiques de recherche davantage interopérables et axées sur les données dans tout le réseau. De la même manière, la migration réussie des offices nationaux vers Front Office ou d'autres solutions locales de dépôt ont permis la **mise hors service d'eOLF** et ainsi la réduction des efforts de

maintenance et l'obtention d'un paysage de dépôt numérique plus cohérent dans tout le REB.

Au-delà des déploiements opérationnels, 2025 a également marqué une étape importante dans la gouvernance de la protection des données. L'adoption de la **décision d'adéquation de l'UE envers l'OEB** a reconnu que le cadre de protection des données de l'Office offrait un niveau de protection équivalent au **règlement général sur la protection des données de l'UE (RGPD)**. L'OEB est la première organisation nationale à recevoir une telle reconnaissance. Cela améliore la confiance des utilisateurs, facilite l'échange sécurisé de données avec des États membres de l'UE et renforce les bases des prochains projets de coopération informatique dans tout le réseau.

3. Étendre la portée mondiale du système

L'OEB collabore activement avec des partenaires du monde entier afin d'étendre la portée du système du brevet européen, de favoriser la convergence et l'harmonisation, de faciliter le partage du travail et de soutenir les écosystèmes d'innovation dans le monde.

De nombreux modèles de coopération ont été déployés en 2025 afin d'atteindre ces objectifs. Parmi les activités de coopération, on peut citer les **partenariats de validation**, de la **coopération régionale**, des **initiatives de partage du travail**, comme le programme Patent Prosecution Highway, des activités de **coopération en matière de classification** et la participation à des **forums internationaux**. Complétés par un dialogue avec des associations d'utilisateurs, des organismes de normalisation et d'autres institutions européennes, ces partenariats renforcent le rôle mondial du système du brevet européen tout en favorisant la transparence, le renforcement des capacités et l'innovation durable.

3.1 Partenariats de validation

La validation fait partie intégrante des efforts de l'OEB en matière de coopération internationale. Elle permet d'étendre la portée géographique de la protection du brevet européen via un seul et même dispositif d'encadrement de grande qualité. En 2025 a eu lieu la première mise à jour intégrale de la politique du système de validation depuis son lancement en 1999. Le but était de garantir que le système reste adapté dans un environnement mondial en pleine évolution.

En octobre 2025, le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité **une politique de validation actualisée et consolidée**. La politique révisée modernise le dispositif d'encadrement des accords de validation en introduisant des indicateurs plus clairs pour évaluer les partenaires potentiels, renforcer la gouvernance et la transparence et réaffirmer les principes fondamentaux comme la neutralité budgétaire et le modèle de répartition des coûts en vigueur. Elle préserve en même temps sa flexibilité, avec notamment la possibilité d'adapter le champ d'application d'un accord en fonction des besoins particuliers du partenaire.

En plus de cette mise à jour de politique qui fut une grande étape, plusieurs évolutions marquantes ont jalonné l'année :

- L'accord avec la **République démocratique populaire lao** est entré en vigueur le 1^{er} avril 2025, ce qui en fait le deuxième partenaire de validation en Asie du Sud-Est.
- En septembre, l'OEB et l'**Office marocain de la propriété industrielle et commerciale** (OMPIC) ont fêté le 10^e anniversaire de l'entrée en vigueur de leur accord de validation.
- Les négociations techniques avec l'**Angola** ont abouti avec succès, ouvrant la voie à l'adoption de l'accord par le Conseil d'administration en mars 2026.
- Le dialogue avec de potentiels partenaires de validation a encore progressé. **São Tomé-et-Príncipe, le Burundi et El Salvador** ont officiellement demandé l'ouverture de négociations en vue de la signature d'un accord de validation.

Le système de validation permet aux demandeurs d'étendre la protection de leur brevet européen à un État non membre, où il a l'effet d'un brevet national. Cela formalise le partage du travail, complète le cadre international du traité de coopération en matière de brevets (PCT), favorise le commerce international, les investissements et le transfert de technologie, renforce le rôle mondial du système du brevet européen et tire l'écosystème local de l'innovation vers le haut.

Figure 6 – Le Président de l'OEB, António Campinos, et le Directeur général de l'OMPIC, à Munich, à l'occasion du 10^e anniversaire de l'accord de validation avec le Maroc



Source : OEB

Une coopération étroite est entretenue avec l'ensemble des offices des États autorisant déjà la validation (le Maroc, la Tunisie, la Moldavie, le Cambodge, la Géorgie, le Laos et le Costa Rica). Elle se concentre sur l'échange de données ainsi que sur le renforcement des capacités et le soutien aux écosystèmes d'innovation locaux. On a pu observer début 2026 une augmentation encourageante du nombre de demandes de validation (environ 30 % de plus que début 2025).

3.2 Activités de coopération par région

Afrique

La coopération dans toute l'Afrique est restée intense en 2025, alliant un dialogue permanent avec les partenaires de validation et une collaboration renforcée au niveau régional.

- En plus des festivités autour du 10^e anniversaire de l'accord de validation avec le **Maroc**, l'OEB et l'OMPIC ont signé un programme de travail pour la période 2026-2027, couvrant des activités en matière de procédure de délivrance de brevets, de classification, de formation et de sensibilisation. L'OMPIC a également signé un accord garantissant l'accès à l'outil SEARCH basé sur ANSERA afin de faciliter la mise hors service d'EPOQUE Net.
- Les activités de coopération avec la **Tunisie** (INNORPI) ont inclus un séminaire en ligne organisé conjointement sur le thème de la liberté d'exploitation pour aider les entreprises et innovateurs actifs en Tunisie et dans les marchés d'exportation.
- Les interactions avec le **secrétariat de la zone de libre-échange continentale africaine (zLECAf)** se sont poursuivies, tandis que la coopération avec l'**organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle (ARIPO)** s'est renforcée dans le cadre du programme de travail conjoint ARIPO-OEB qui se concentre sur le renforcement des capacités, l'échange des données et les activités de l'Académie européenne des brevets. Les discussions ont également progressé avec l'**Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)** concernant un nouveau mémorandum d'accord et un programme de travail connexe.

Figure 7 – Le Vice-Président Christoph Ernst avec la délégation de la ZLECAf à l'occasion de sa visite dans les locaux de l'OEB à Munich



Source : OEB

Le transfert de connaissances et le renforcement des capacités se sont poursuivis dans le cadre de l'initiative **Transfert de connaissances vers l'Afrique** (KT2A). À la fin de l'année 2025, l'initiative KT2A impliquait 80 universités de 29 pays africains, avec 18 partenariats actifs entre des centres PATLIB et des universités participantes, renforçant ainsi les capacités de transfert de technologie dans toute la région.

Asie et Océanie

- L'accord de validation avec la **République démocratique populaire lao** est entré en vigueur en avril 2025. Des premières demandes ont déjà été déposées. Un programme de travail pour la période 2025-2026 a été signé en novembre 2025, établissant un dispositif d'encadrement pour la coopération dans le cadre du système de validation.
- La coopération bilatérale avec le **Cambodge** (KH MISTI) s'est poursuivie dans le cadre de l'accord de validation existant, avec l'implication des parties prenantes locales et le déploiement de la formation Espacenet.
- Les accords de partenariat renforcé avec la **Malaisie** (MyIPO) et l'**Indonésie** (Office indonésien des brevets) ont été prolongés pour cinq années supplémentaires.
- Les activités de coopération avec l'**Office de la propriété intellectuelle de Singapour** (IPOS) ont inclus un atelier dédié à l'intelligence artificielle, à l'échange des données et à la réutilisation des produits de travail de l'OEB.
- Au niveau régional, le **rapport d'étude comparative de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) sur les technologies émergentes** a été achevé et approuvé par son groupe de travail sur la coopération en matière de propriété intellectuelle (AWGIPC), jetant ainsi les bases d'une meilleure harmonisation au niveau régional.
- La coopération avec la **Chine** (CNIPA) s'est poursuivie dans le cadre du projet pilote Autorité internationale de recherche PCT, qui a été prolongé pour cinq années supplémentaires, jusqu'au 30 novembre 2031. La mise en œuvre du programme de travail OEB-CNIPA 2025 a renforcé la coopération opérationnelle, tandis que la 19^e réunion des responsables d'offices qui s'est tenue à Porto à l'occasion de la célébration des 40 ans de coopération,

a réaffirmé ce partenariat stratégique. Le mémorandum d'accord CPC a également été prolongé jusqu'au 31 décembre 2028.

- La coopération avec le **Japon** (JPO) a été marquée par la visite du Président à l'Expo 2025 à Osaka. Les échanges bilatéraux se sont concentrés sur la qualité, la transformation numérique, l'intelligence artificielle et les évolutions concernant le brevet unitaire. L'accord de coopération a été prolongé jusqu'en 2027.
- La coopération avec la **République de Corée** (MOIP) s'est poursuivie dans le cadre d'échanges de haut niveau, avec notamment la visite à Munich du Commissionnaire du MOIP, portant sur la pratique d'examen, les initiatives en lien avec la qualité, l'intelligence artificielle, les tendances en matière de dépôt et les évolutions concernant le brevet unitaire, ainsi que sur la poursuite de l'harmonisation au sein des offices IP5.
- L'OEB a échangé avec l'**Office australien des brevets** (IP Australie), un partenaire de longue date, au sujet de questions stratégiques telles que l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la procédure de délivrance de brevets et les préparatifs d'un projet pilote permettant aux utilisateurs australiens de désigner l'OEB comme autorité internationale de recherche à partir du mois de mars 2026. En parallèle, l'IP Australie et l'**Office de la propriété intellectuelle de Nouvelle-Zélande** (IPONZ) se sont engagés à passer d'EPOQUE Net à l'outil SEARCH basé sur ANSERA, après avoir conclu des accords en décembre 2025.

Amérique latine et Caraïbes

- Les interactions avec la **Chine** (INAPI) et le **Mexique** (IMPI) se sont concentrées sur la coopération technique et l'harmonisation des opérations. Les deux offices ont testé l'outil SEARCH basé sur ANSERA et se sont dit intéressés pour conclure un accord en 2026.
- La dynamique dans le domaine de la validation s'est poursuivie, **El Salvador** demandant officiellement d'entamer des négociations pour conclure un accord de validation.
- Des experts de l'OEB ont participé à des études comparatives menées par l'**Office brésilien des brevets** concernant des questions d'organisation et d'administration. Les interactions avec l'**Argentine** (INPI) se sont concentrées sur le dialogue institutionnel et des activités de sensibilisation autour du système du brevet européen, de la politique d'innovation et de l'utilisation des outils de l'OEB.
- Au niveau régional, le mémorandum d'accord relatif à **LATIPAT** a été renouvelé avec l'OMPI et l'Office espagnol des brevets et des marques (OEBM) jusqu'en 2028.

Moyen-Orient

- La restructuration du système égyptien de la PI a conduit à la création de l'**Autorité égyptienne de la propriété intellectuelle** (EGIPA), regroupant neuf organismes dans le cadre de la stratégie nationale égyptienne en matière de PI et constituant ainsi un partenaire plus solide et davantage engagé à l'échelle mondiale pour l'OEB. C'est dans ce contexte que l'OEB et l'EGIPA ont signé un programme de travail commun, établissant un cadre structuré pour le développement institutionnel et le renforcement des

capacités. L'OEB aide l'EGIPA dans sa transition en lui faisant part de son expertise au sujet de la restructuration organisationnelle, de l'alignement des performances et des pratiques RH.

- Des activités de coaching ciblées ont été proposées aux partenaires régionaux, en particulier concernant les technologies émergentes dans le domaine de l'énergie. En juin, une formation sur les technologies solaires a été animée pour la **direction de la protection de la propriété industrielle de Jordanie** (IPPD) et une formation comparable sur l'hydrogène vert a été proposée à l'**autorité saoudienne de la propriété intellectuelle** (SAIP), renforçant les capacités techniques dans toute la région.

Amérique du Nord

- La coopération avec l'**Office de la propriété intellectuelle du Canada** (CIPO) a été renforcée avec la signature d'un mémorandum d'accord CPC bilatéral en marge de l'assemblée générale de l'OMPI à Genève. À l'automne, les deux offices ont également conclu un programme de travail biennal, favorisant l'intégration continue de la CPC par le CIPO et identifiant des axes de coopération supplémentaires pour l'avenir.
- Les relations bilatérales avec l'**Office des brevets et des marques des États-Unis** (USPTO) se sont poursuivies. Des échanges de haut niveau se sont tenus au cours des assemblées générales de l'OMPI et des conférences tripartites, s'intéressant particulièrement à la gestion de la charge de travail, à la qualité des produits de travail de l'OEB et à l'utilisation des technologies NET/IA pour gagner en efficacité opérationnelle.

3.3 Patent Prosecution Highway

En 2025, l'OEB a continué de renforcer le cadre international de partage du travail avec le Patent Prosecution Highway (PPH). À la fin de l'année, **17 accords PPH actifs** ont été maintenus entre l'OEB et des offices nationaux et régionaux des brevets du monde entier, offrant aux demandeurs un traitement plus rapide lorsqu'un office partenaire a déjà jugé leur revendication brevetable.

La conclusion d'un mémorandum d'accord avec le **ministère de l'Industrie et du Commerce de Bahreïn** et le lancement d'un projet pilote PPH bilatéral le 1^{er} mars 2025 ont constitué une grande avancée. La coopération a également progressé avec l'**administration nationale de la propriété intellectuelle de la Chine** (CNIPA) alors que les deux parties ont accepté de signer un mémorandum d'accord PPH bilatéral. Une fois qu'il sera finalisé et lancé, ce nouveau projet pilote viendra compléter le PPH IP5 actuel tout en garantissant la cohérence des conditions pour les utilisateurs.

Le réseau "Patent Prosecution Highway" (PPH) facilite l'examen accéléré pour les demandeurs qui souhaitent obtenir une protection par brevet dans plusieurs pays, en permettant aux offices de réutiliser les travaux déjà réalisés par un autre office partenaire du réseau PPH.

3.4 Coopération en matière de classification

À l'heure actuelle, **39 offices et organisations de PI** utilisent le système de classification coopérative des brevets (CPC), dont 24 États parties à la CBE et un État autorisant la validation, suite à l'adhésion de la France en 2025. Ce sont 24 offices qui échangent des données CPC avec l'OEB, et environ **78 millions de documents brevets** et **36 millions de documents de littérature non brevets** sont classés selon la CPC au profit des utilisateurs du monde entier.

La CPC, gérée conjointement par l'OEB et l'USPTO, reste un outil essentiel pour la recherche de brevets et le partage des connaissances. La **12^e réunion annuelle de la CPC**, organisée à Genève, a permis d'apporter des informations actualisées sur les évolutions du système et de faciliter les échanges concernant la mise en œuvre et les pratiques de classification. Une enquête commune de l'OEB et de l'USPTO est venue étayer les discussions concernant l'état d'avancement de la mise en œuvre et les améliorations à venir.

Les **activités de formation CPC** se sont poursuivies tout au long de l'année. Des activités collectives de formation en ligne ont été organisées pour l'ensemble des offices CPC dans six domaines techniques, en plus d'une formation en présentiel dédiée pour la Chine (CNIPA).

La CPC, gérée conjointement par l'OEB et l'USPTO, est un outil essentiel pour la recherche de brevets et le partage des connaissances.

Figure 8 – Formation d'examineurs et examinatrices de la CNIPA dans les locaux de l'OEB à La Haye



Source : OEB

L'OEB a participé activement à des **activités de classification multilatérales**, notamment avec le groupe de travail IP5 sur la classification et le Comité d'experts de l'Union pour la classification internationale des brevets de l'OMPI. Le travail mené par l'OEB a conclu la révision pluriannuelle du domaine des semi-conducteurs, avec pour résultat la création d'une nouvelle classe H10, et a contribué à d'autres révisions de la CPC et de la CIB relatives dans les domaines des technologies émergentes.

Au niveau bilatéral, le mémorandum d'accord CPC a été renouvelé avec la **CNIPA** et l'**IP Australie**. Des échanges concernant la mise en œuvre se sont tenus avec les offices CPC et une présentation de la CPC a été faite à l'**IPONZ** (Nouvelle-Zélande), qui s'est également vu accorder le statut d'observateur aux réunions annuelles de la CPC.

3.5 Coopération dans les forums multilatéraux

La collaboration dans des cadres multilatéraux reste essentielle pour répondre aux défis mondiaux. Elle favorise l'harmonisation des pratiques et améliore l'efficacité et la résilience du système international des brevets.

Les réunions des responsables des offices de **IP5** et celles réunissant les chefs des offices et les représentants de l'industrie, organisées par la CNIPA à Tianjin en mai 2025, ont porté sur le rôle stratégique de la propriété intellectuelle dans la promotion de l'innovation et du développement économique. Les discussions ont abordé l'utilisation et la commercialisation de la PI, le renforcement des écosystèmes d'innovation, l'amélioration des liens entre la propriété intellectuelle et le financement et l'amélioration de la collaboration avec le secteur privé. Les réunions ont également porté sur les progrès réalisés en matière de coopération, notamment les services numériques centrés sur l'utilisateur, l'intelligence artificielle et les technologies émergentes dans l'administration des brevets, ainsi que sur des sujets de gouvernance et sur l'orientation à venir de la coopération des offices IP5.

La collaboration dans des cadres multilatéraux tels que les activités IP5 et la Conférence tripartite est cruciale pour relever les défis mondiaux, promouvoir l'harmonisation et améliorer l'efficacité du système international des brevets.

Figures 9 et 10 – Réunions des responsables des offices IP5 et Conférence tripartite



Source : OEB

La coopération **tripartite** entre l'OEB, l'USPTO et le JPO s'est encore renforcée. La 43^e Conférence tripartite de haut niveau, organisée au siège de l'USPTO en octobre 2025, s'est concentrée sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les procédures en matière de brevets. Les offices et les acteurs du secteur ont échangé leurs points de vue sur les possibilités d'améliorer l'efficacité et la qualité de l'examen grâce à des outils assistés par l'IA, tout en soulignant l'importance d'une mise en œuvre responsable. Les offices se sont mis d'accord pour renforcer leur coopération dans ce domaine avec la création d'un groupe de travail tripartite sur l'IA. Ils feront part des progrès réalisés lors de la Conférence tripartite de 2026 qui aura lieu dans les locaux de l'OEB à Vienne.

La coopération étroite avec l'**Organisation mondiale de la propriété intellectuelle** (OMPI) s'est poursuivie avec la mise en œuvre des programmes de travail annuels dans le cadre du mémorandum d'accord 2021. La coopération a couvert des thèmes clés tels que les opérations PCT, la classification, les infrastructures techniques, l'échange de données et la numérisation. En 2025, l'OEB a joué un rôle crucial dans la gouvernance et la révision de la CIB, notamment en restructurant la technologie des semi-conducteurs sous la nouvelle classe H10, tout en faisant progresser la collaboration opérationnelle dans le cadre du PCT et en consolidant la coopération sur le programme LATIPAT grâce à un mémorandum d'accord dédié et une feuille de route détaillant la mise en œuvre.

3.6 Collaboration avec les associations d'utilisateurs et l'industrie

En 2025, l'OEB a encore renforcé son dialogue avec la communauté des utilisateurs en organisant un vaste programme de concertation auprès de l'ensemble des utilisateurs. En tout, 130 réunions ont été organisées en Europe, en Asie et en Amérique du Nord et ont rassemblé des représentantes et représentants de 42 associations d'utilisateurs, 45 PME et micro-entités, 26 grandes entreprises et 17 organismes de recherche publics (ORP) et universités.

Le dialogue avec les associations d'utilisateurs s'est poursuivi en Europe comme à l'international, des échanges ont notamment eu lieu avec l'**epi** et **BusinessEurope**, des associations nationales d'Allemagne, de France, des Pays-Bas, d'Italie et du Royaume-Uni, ainsi qu'avec des partenaires internationaux de longue date tels que l'**AIPLA**, l'**AIPPI**, la **FEMIP**, la **FICPI**, le **JETRO**, la **JIPA**, la **JPAA**, la **KNIPA**, la **KPAA** et le **Barreau américain**. Les discussions ont porté sur des thèmes stratégiques, notamment la qualité et la cohérence des pratiques, les évolutions concernant le brevet unitaire et la juridiction unifiée du brevet, la transformation numérique et la transition vers une procédure de délivrance sans papier, ainsi que des questions plus générales sur le droit européen et international des brevets et l'harmonisation.

Des échanges approfondis ont également eu lieu avec le secteur privé, des PME, des micro-entités et des organismes de recherche, permettant de mener des discussions sur des questions opérationnelles et stratégiques de manière personnalisée et adaptée aux besoins particuliers des utilisateurs. Les retours recueillis au cours de ces échanges ont été directement intégrés à la préparation du Plan d'action pour la qualité 2026 qui a été publié en février 2026.

Des activités de communication et de formation ont été organisées pour davantage mobiliser les utilisateurs. La série d'entretiens "**La voix de nos utilisateurs**" est toujours en cours et a été élargie pour la première fois afin d'inclure des représentants issus d'universités et d'organismes de recherche publics. Plus de 9 000 personnes de 68 pays ont assisté à la **Journée des utilisateurs** en septembre 2025, tandis que 18 séminaires publics ont été proposés dans les langues officielles de l'OEB, ainsi que des ateliers personnalisés, qui ont enregistré plus de 4 000 participants et ont aidé les utilisateurs à adopter les nouveaux services numériques.

Le dialogue direct avec les utilisateurs (y compris les associations commerciales, les spécialistes des brevets, l'industrie et les organismes de recherche) est essentiel pour veiller à ce que les services de l'OEB répondent à leurs besoins et pour recueillir leurs commentaires sur l'orientation stratégique.

3.7 Coopération avec des organismes de normalisation

L'OEB a encore renforcé son engagement structuré auprès des principaux organismes de normalisation, reconnaissant l'interdépendance stratégique croissante entre les brevets, les normes et les technologies émergentes. La coopération avec les principaux organismes de normalisation, comme l'**institut européen de normalisation des télécommunications** (ETSI) et l'**Institute of Electrical and Electronics Engineers** (IEEE), s'est poursuivie dans le cadre de dispositifs d'encadrement bilatéraux établis, facilitant les échanges autour des informations brevets, des formats des données, des outils numériques et des meilleures pratiques en matière de documentation et d'accessibilité de ressources liées aux normes en tant qu'état de la technique. Les discussions techniques se sont concentrées sur l'amélioration de l'accès à la documentation

relative aux normes en tant que littérature non brevet, afin de faciliter l'échange de données et de garantir des environnements de recherche de grande qualité pour les examinateurs et une plus grande transparence pour les utilisateurs.

3.8 Coopération avec les autres institutions européennes

Les partenariats s'étendent au-delà de la sphère de la PI et concernent des organisations partageant un intérêt commun pour l'innovation, la science et la technologie. De nombreuses activités communes et de nombreux échanges avec les institutions européennes ont lieu grâce à l'Observatoire des brevets et des technologies. Vous en trouverez le détail dans la section 5 du présent rapport.

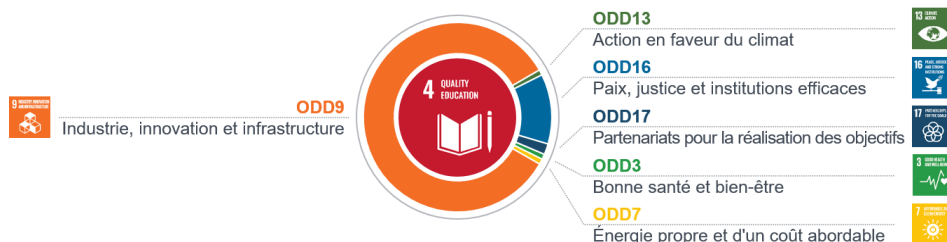
Voici d'autres échanges notables qui ont eu lieu en 2025 :

- **Agence spatiale européenne (ASE)** : la coopération s'est encore renforcée grâce à la signature d'une lettre d'intention établissant un cadre pour une collaboration plus étroite. Cet accord offre une base pour des échanges de connaissances structurés au sujet des technologies spatiales, de la numérisation et du développement durable. Il favorise un dialogue en adéquation avec les objectifs de développement durable des Nations Unies.
- **Office communautaire des variétés végétales (OCVV)** : parmi les fructueuses activités de coopération organisées en 2025, on peut citer un séminaire bilatéral visant à échanger des points de vue sur des aspects de la protection des inventions liées aux végétaux.

4. Établissement de partenariats pour renforcer les compétences et les connaissances

En 2025, l'Académie européenne des brevets a proposé un programme éducatif et de formation complet sur les brevets et sur des domaines connexes à un large public, comprenant des experts d'offices nationaux des brevets, des conseils en brevets, des professionnels du droit, des universités, des centres de recherche, des entreprises, des entrepreneurs et le grand public. Avec ces activités, l'Académie a renforcé l'expertise en matière de propriété intellectuelle au sein du REB, a soutenu les principaux axes du Plan stratégique 2028 de l'OEB et a contribué aux objectifs de développement durable des Nations Unies, en particulier l'ODD 4 (Éducation de qualité) et l'ODD 17 (Partenariats).

Figure 11 – ODD ciblés par les formations de l'Académie (toutes les activités contribuent à l'ODD 4)

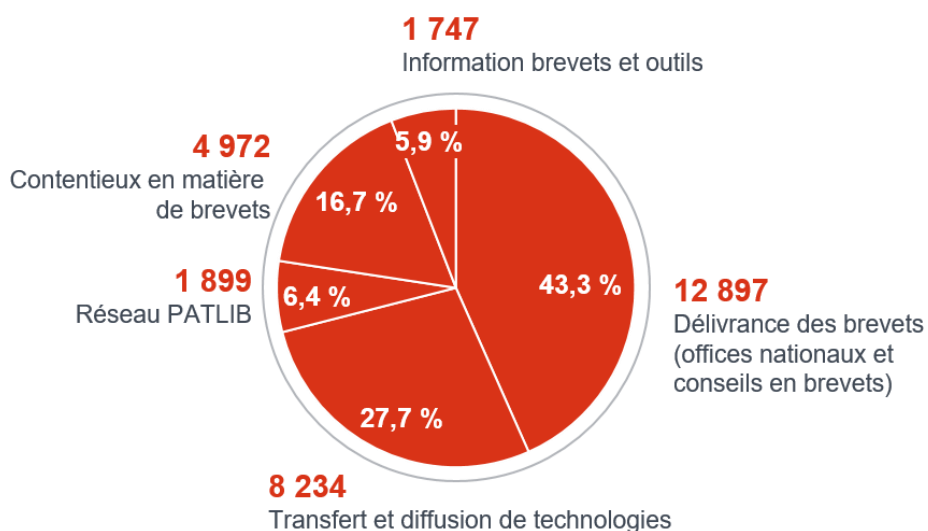


Source : OEB

4.1 Portée, impact et organisation de la formation

L'Académie a considérablement élargi son offre de formation en 2025, avec l'organisation de **136 activités de formation** sur tous les grands thèmes de la PI, pour un total de **1 532 heures d'apprentissage**. La poursuite de la transition vers des contenus en ligne a permis d'améliorer encore l'accessibilité et d'enregistrer davantage d'inscriptions, leur nombre étant passé de 26 602 en 2024 à **29 749** en 2025.

Figure 12 – Répartition des inscriptions par domaine



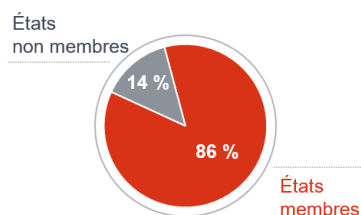
Source : OEB

Le **centre de formation en ligne** de l'Académie a également enregistré une forte activité, avec **23 140 utilisateurs actifs** et 295 509 visites, soit une **augmentation de 26,7 %** par rapport à 2024. Parmi les cours les plus suivis figuraient : Introduction au système du brevet européen ; les questions quotidiennes sur l'EEQ (EQE Daily D) et S'entraîner à l'épreuve F de l'EEQ ; Examen de la nouveauté et de l'activité inventive et Conditions de brevetabilité à l'OEB. Afin de s'assurer de la fiabilité des indicateurs, les comptes créés par des bots et les comptes inactifs ont continué d'être régulièrement supprimés.

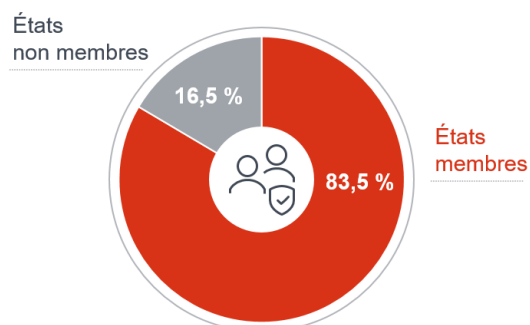
L'Académie a également maintenu un **large rayonnement international**. Dans tous les domaines de formation, 86 % des inscriptions étaient originaires d'États membres et 14 % d'États non membres. Des tendances similaires ont pu être observées pour le centre de formation en ligne, pour lequel 16,5 % des inscriptions provenaient d'utilisateurs internationaux. La coopération avec des États autorisant la validation, les partenariats renforcés et des initiatives comme **Transfert de connaissances vers l'Afrique (KT2A)** ont encore mis en avant le rôle que joue l'Académie dans le renforcement des capacités mondiales.

Figure 13 – Origine des participants aux activités de formation et aux cours en ligne

Part de participants issus d'États membres et non membres aux activités de formation de l'Académie



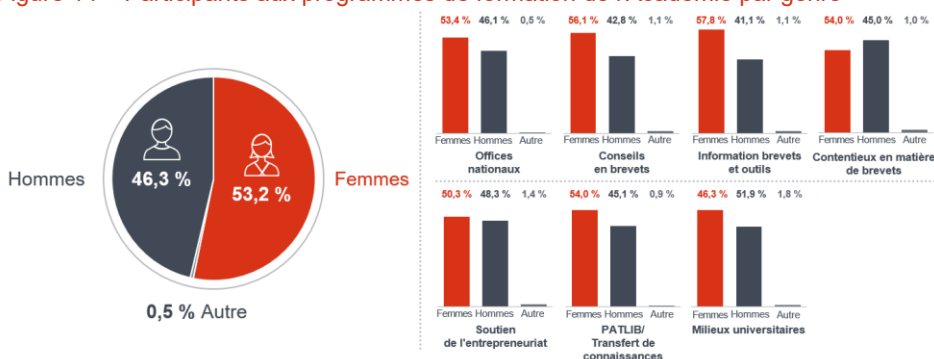
Utilisateurs actifs inscrits au centre de formation en ligne



Source : OEB

Le programme de 2025 a également reflété l'engagement de l'OEB pour un **accès équitable** aux formations en PI et pour le développement des opportunités offertes aux femmes et aux groupes sous-représentés au sein de l'écosystème du brevet. L'utilisation accrue des formats en ligne a favorisé un équilibre entre les sexes, les **femmes représentant 53,2 % de l'ensemble des participants**.

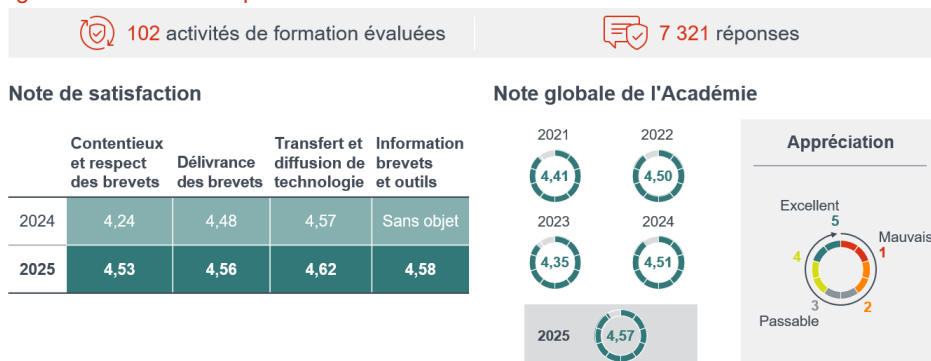
Figure 14 – Participants aux programmes de formation de l'Académie par genre



Source : OEB

Les utilisateurs sont restés très satisfaits de l'offre proposée par l'Académie. Leur **taux de satisfaction** a continué de progresser. Ce sont en tout 102 activités de formation qui ont été évaluées. Nous avons obtenu 7 321 réponses. Le **score moyen de satisfaction est passé de 4,51 en 2024 à 4,57 en 2025**, ce qui confirme que les utilisateurs apprécient vraiment le contenu, les modes de diffusion et les formats d'apprentissage numérique.

Figure 15 – Évaluation par les utilisateurs des activités de formation de l'Académie



Source : OEB

4.2 Formation pour les offices nationaux des brevets

Figure 16 – Formation pour les offices nationaux des brevets



Source : OEB

Le renforcement des capacités des offices nationaux des brevets (ONB) est resté une priorité. En 2025, **31 activités spécialisées** ont offert 411 heures de formation et ont attiré plus de **2 700 participants**. Elles se sont concentrées sur les principaux sujets d'examen : les domaines techniques CPC, l'IA et les inventions mises en œuvre par ordinateur, les conditions de brevetabilité et des ateliers dédiés à des disciplines particulières (chimie, pharmacie et biotechnologie).

Le **déploiement continu de l'outil SEARCH basé sur ANSERA** a constitué une évolution majeure. Ce déploiement s'est accompagné d'un solide programme de formation qui a attiré plus de 750 participants. Pour la première fois, l'atelier sur site de formation des formateurs a permis à 29 expertes et experts de 19 États membres de concevoir et d'animer leur propre formation en lien avec l'outil SEARCH basé sur ANSERA. Le cours ouvert du centre de formation en ligne sur l'outil SEARCH basé sur ANSERA est resté exclusivement accessible au personnel des offices nationaux. Il a été enrichi par le lancement d'une nouvelle série de vidéos couvrant un thème en cinq minutes ("*5 minutes, one topic*"), qui offre des conseils concis à la demande.

La formation personnalisée permet le développement du personnel des ONB et la mise en œuvre d'outils communs.

Figure 17 – Formation de l'Académie à l'outil SEARCH basé sur ANSERA



Source : OEB

4.3 Formation des spécialistes des brevets

Figure 18 – Formation des conseils en brevets et assistants juridiques



Source : OEB

L'offre de formation pour les conseils en brevets et les assistants juridiques a continué d'accroître à la fois son périmètre et sa portée. **Plus de 10 000 personnes** se sont inscrites à **32 activités** (463 heures de formation), reflétant une demande soutenue pour des formations professionnelles de grande qualité.

Les événements phares sont restés des points de contact essentiels :

- La conférence **Search and Examination Matters** (plus de 1 700 inscriptions), qui a porté sur la qualité des brevets, les tendances émergentes et des informations relatives à l'examen.
- La conférence **Opposition Matters** (plus de 1 300 inscriptions), qui a porté sur les récentes évolutions en matière de procédure et de fond.
- La série d'exposés **Guidelines2day** (plus de 1 800 inscriptions), qui a fait son retour avec six sessions, donnant un aperçu des Directives relatives à l'examen 2025.

Ces événements ont été complétés par des exposés en plusieurs langues sur la mise à jour du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) (plus de 770 inscriptions) et des formations spécialisées dans des domaines techniques clés comme les inventions mises en œuvre par ordinateur et interdisciplinaires avec la série Tackling the Future en trois parties.

Il est essentiel de soutenir les conseils en brevets et les assistants juridiques pour maintenir des niveaux d'exigence élevés dans toute la profession.

L'aide aux personnes passant l'**EEQ** s'est intensifiée avant le lancement du nouveau EEQ modulaire, avec une suite complète d'outils de préparation (cours pour l'épreuve F, guide EEQ, examens blancs, podcasts, questions quotidiennes) qui ont enregistré plus de 1 500 inscriptions. Le cours de préparation au **CEAB** a également continué de gagner en importance et a atteint les 1 071 inscriptions. De nombreuses activités ont été organisées en étroite coopération avec *l'epi*, garantissant une pertinence pratique et une parfaite adéquation avec les besoins des professionnels des brevets.

4.4 Formation des juges et des avocats plaidants

Figure 19 – Formation des juges et des avocats plaidants



Source : OEB

Les formations pour les juges et les avocats plaidants sont restées essentielles alors que le paysage juridique a continué d'évoluer après le lancement de la JUB. **Treize activités** (76,5 heures) ont enregistré **4 972 inscriptions**.

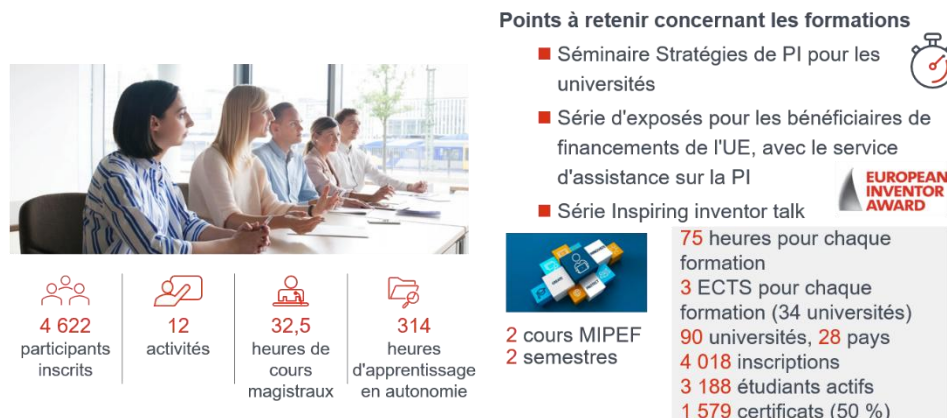
Voici quelques événements phares organisés en 2025 :

- La conférence **Litigation Matters** (co-organisée avec l'EPLAW/EPLIT, plus de 1 300 inscriptions), présentant les premiers retours d'expérience sur le brevet unitaire et la juridiction unifiée du brevet (JUB).
- La conférence **La Jurisprudence des Chambres de recours** (plus de 1 200 inscriptions), au cours de laquelle les décisions clés de la Grande Chambre de recours ainsi que des analyses sur l'activité inventive ont été discutées.
- Le **Forum des juges européens** de Venise (co-organisé avec l'IPJA et l'EPLAW), au cours duquel les juges de l'ensemble des États membres de l'OEB ont passé en revue la première année de fonctionnement de la JUB.

Il est essentiel de veiller à ce que l'expertise judiciaire suive le rythme des évolutions juridiques et technologiques, surtout avec l'avènement de la JUB.

4.5 Formation pour les milieux universitaires et les jeunes

Figure 20 – Formation pour les milieux universitaires



Source : OEB

Douze activités ciblant les universités et les centres de recherche ont généré 350 heures de formation. Un nouveau séminaire en ligne sur les stratégies de PI destiné aux universités a attiré des participants de 65 pays. Il a abordé le transfert de technologie, la gestion de la PI, la collaboration entre universités et secteur privé et a offert des meilleures pratiques de six universités invitées.

Le **cadre modulaire d'enseignement de la propriété intellectuelle (MIPEF)** a continué d'intégrer aux cursus universitaires un enseignement structuré de la PI. Les deux cours MIPEF ont de nouveau été proposés à deux reprises, au printemps et à l'automne. Ce sont en tout **3 188 étudiantes et étudiants qui se sont inscrits**, originaires de **90 universités** réparties dans **28 États membres** (64 % d'étudiants en master et 36 % d'étudiants en doctorat). Au total, 1 579 étudiants ont validé les cours, soit un taux de réussite de 50 %, et 34 universités ont accordé des crédits ECTS. Le MIPEF a ainsi déjà dépassé l'objectif décrit dans le Plan stratégique 2028, à savoir celui d'atteindre 80 universités. Il est désormais fermement intégré au paysage universitaire européen.

D'autres activités de mobilisation ont inclus une série pérenne d'exposés destinée aux chercheurs, organisée en collaboration avec le service d'assistance européen sur la PI (European IP Helpdesk), et couvrant des thèmes en rapport avec les biotechnologies, la communication numérique, les technologies vertes et l'IA dans les technologies médicales. La série Inspiring Inventors Talk s'est également poursuivie et a présenté des entretiens de lauréates et lauréats du Prix de l'inventeur européen.

Le MIPEF intègre un enseignement évolutif de la PI aux programmes des universités partenaires.

[illegible]

4.6 Formation au soutien des entreprises et aux professionnels du transfert de technologie

3 612	14	68,5	53,5
inscriptions	activités	heures de cours magistraux	heures d'apprentissage en autonomie

- Source : OEB

La coopération avec des partenaires de l'UE est restée essentielle : quatre activités de formation organisées par l'OEB et le CEI ont attiré plus de 2 100 participants. Il s'est notamment agi du nouveau séminaire Les droits de propriété intellectuelle pour les entreprises de la deep tech, destiné aux start-ups, PME et entreprises axées sur la recherche. D'autres partenariats avec l'EIT et l'EUIPO ont permis de proposer des formations pour les communautés de la connaissance et de l'innovation (CCI), les PME et les entreprises issues de l'essaimage universitaire, tandis que le Sommet d'hiver des ambassadeurs de la PI (Ambassadors Winter Summit) organisé par le service d'assistance sur la PI

(IP Helpdesk) et le Réseau Entreprise Europe (EEN) a rassemblé 28 expertes et experts originaires de 13 pays.

Le cours concernant le brevetage de l'innovation ("Patenting Innovation"), accrédité par l'association Alliance of Technology Transfer Professionals (ATTP) avec 11 points CE pour la qualification Registered Technology Transfer Professional (RTTP), a continué d'attirer les participants, avec plus de 190 inscriptions. En ce qui concerne l'avenir, un nouveau cours consacré aux procédures post-délivrance (qui sera lancé en 2026 avec 10 points CE) enrichira davantage le parcours d'apprentissage certifié, permettant aux participantes et participants de valider 21 des 60 crédits RTTP grâce aux cours proposés par l'OEB.

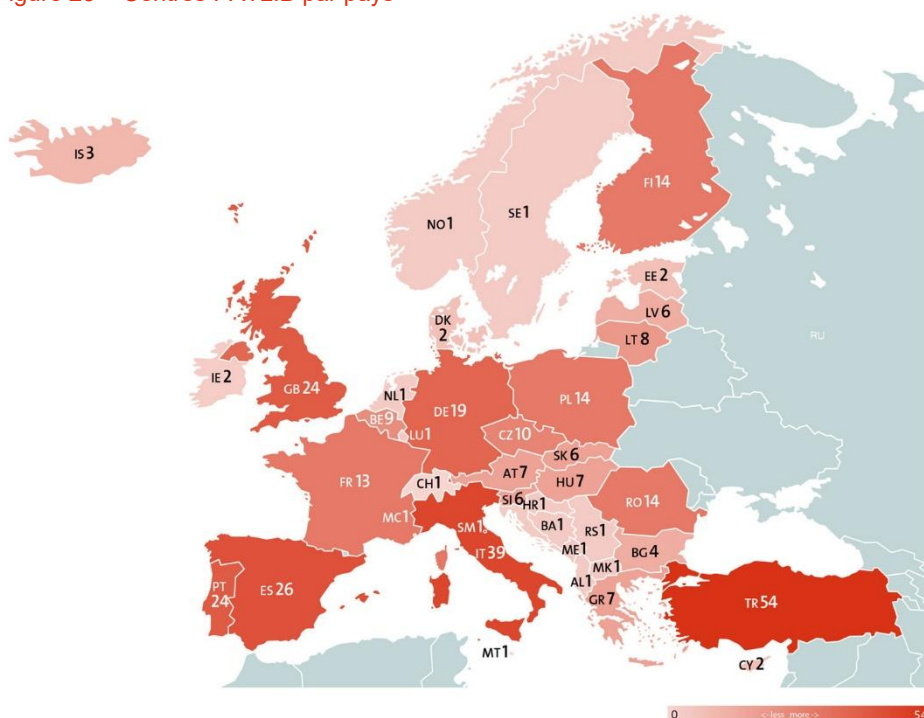
4.7 Soutien au réseau PATLIB

Le réseau PATLIB a continué d'offrir des points de contact locaux essentiels aux innovateurs, en proposant une assistance pratique en matière de PI, là où se produit l'innovation. En 2025, l'engagement est resté considérable dans tout le réseau. La **conférence PATLIB annuelle, organisée à Vienne**, a attiré plus de 82 participants en présentiel, 752 en ligne et près de 4 000 personnes en tout ont regardé l'événement, qui a obtenu une excellente note de 4,83/5. De plus, cinq séminaires Shaping the Future et plusieurs réunions du Comité consultatif PATLIB ont permis de guider le développement stratégique, notamment le lancement de cinq nouveaux groupes de travail sur l'impact, l'analyse des brevets, l'évaluation de la PI, le transfert de technologie et la formation orientée vers les services.

Le parcours d'apprentissage PATLIB sur la PI et les brevets, qui couvre les régimes de la propriété intellectuelle, la délivrance des brevets et l'utilisation des outils de l'OEB, a continué d'offrir une assistance ciblée au personnel des centres PATLIB alors qu'ils développent leurs services de conseils.

Le réseau de 336 centres d'information brevets (PATLIB) répartis dans 39 pays joue un rôle crucial dans le soutien local aux innovateurs en matière de PI.

Figure 23 – Centres PATLIB par pays



Source : OEB

S'appuyant sur cette base, l'initiative **KT2A** a renforcé la collaboration entre les centres PATLIB et les universités africaines. En 2025, la coopération s'est étendue à 80 universités, dans 29 pays, avec 18 partenariats actifs liant des universités à des centres PATLIB. Le programme a assuré 16 sessions de mentorat pour 64 participants, complétés par 89 échanges en ligne avec des universités. Les centres PATLIB et les universités ont fait état de résultats positifs : renforcement de la coopération institutionnelle, meilleure connaissance de la PI, participation accrue aux formations et exposition enrichissante auprès de divers écosystèmes d'innovation et de la PI.

L'initiative KT2A favorise la collaboration entre les centres PATLIB et les universités africaines afin d'améliorer leur capacité en matière de transfert de technologie.

Figure 24 – Pays partenaires dans le cadre de l'initiative KT2A en 2025



Source : OEB

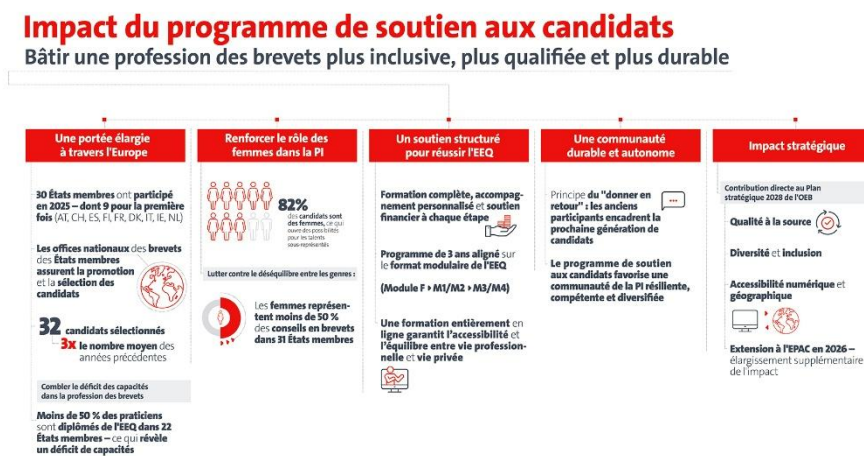
4.8 Certifications professionnelles

Le maintien de niveaux d'exigence élevés concernant les professionnels nécessite de solides dispositifs d'encadrement pour leur qualification. D'importants progrès ont été réalisés en la matière en 2025. L'**examen européen de qualification** (EEQ) a été grandement modernisé avec le lancement de la nouvelle épreuve de base F. Il s'agit de la première étape de la structure modulaire de l'EEQ. La session de 2025 s'est conclue avec plus de 4 000 épreuves passées par les candidates et candidats, dont plus de 600 épreuves de base F. Afin d'aider les candidats à se préparer, l'Académie a mis à disposition un ensemble complet de ressources (cours pour l'épreuve F, examens blancs, podcasts et guide EEQ mis à jour) qui a totalisé plus de 1 500 inscriptions. La transition s'est poursuivie en 2026 avec les dernières sessions des épreuves A à D et les premières des épreuves M1 et M2, avant la tenue en 2027 de l'EEQ entièrement restructuré.

Le maintien de niveaux d'exigence élevés concernant les spécialistes des brevets repose sur des cadres de qualification solides.

Le **programme de soutien aux candidats (PSC)** a également continué de progresser vers son objectif, à savoir celui de favoriser la diversité et l'accessibilité au sein de la profession. Un total de 32 candidatures ont été nommées, dont 82 % de femmes. Cela souligne l'impact du programme sur l'équilibre entre les sexes et l'inclusivité. L'inauguration de la nouvelle version du programme a rassemblé 45 candidates et candidats de 21 États membres, reflétant l'étroite coopération avec l'epi, dont les membres ont le rôle de coaches, ainsi que la communauté de plus en plus grande d'anciens élèves du programme. Une formation ciblée a aidé les personnes qui préparaient l'EEQ et, à partir de 2026, le PSC viendra également en aide aux candidats au CEAB, permettant à chaque office national participant de nommer une personne par an pour une préparation de grande qualité à l'examen.

Figure 25 – Programme de soutien aux candidats (PSC)



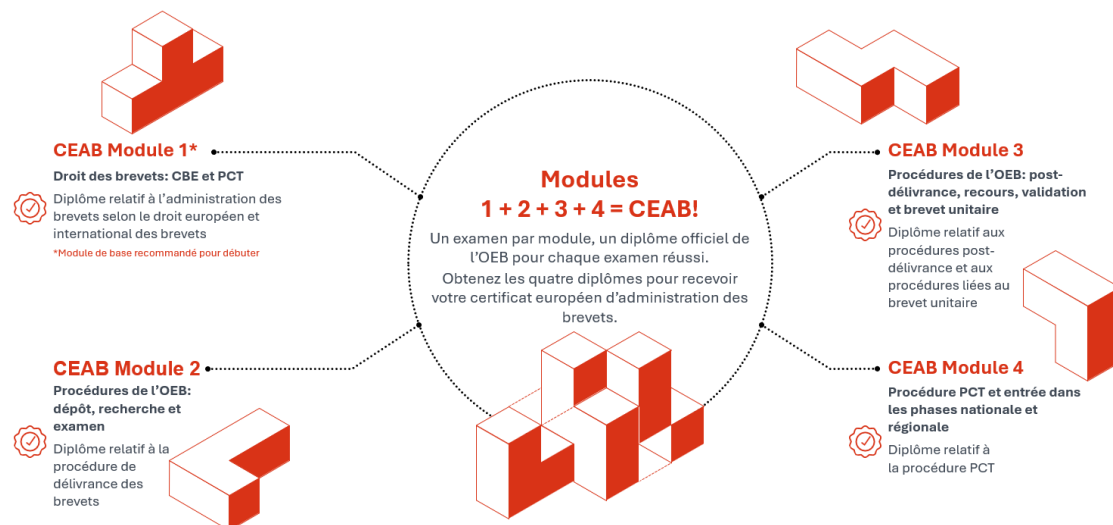
Source : OEB

La certification pour les administrateurs de brevets et les assistants juridiques a également pris de l'ampleur. La participation au **certificat européen d'administration des brevets (CEAB)** a atteint son plus haut niveau en trois ans (+25 % par rapport à 2024), le nombre total de candidatures ayant atteint plus de 1 800 depuis 2022. Les préparatifs pour la nouvelle structure modulaire du CEAB, lancée en 2026, ont également bien progressé. Cette nouvelle structure permettra aux candidats de progresser avec plus de souplesse à travers les différents diplômes menant à la certification complète.

Figure 26 – Lancement du certificat européen d'administration des brevets (CEAB) modulaire

Certificat européen d'administration des brevets

Un parcours de certification souple et modulaire : quatre examens, quatre diplômes, un CEAB

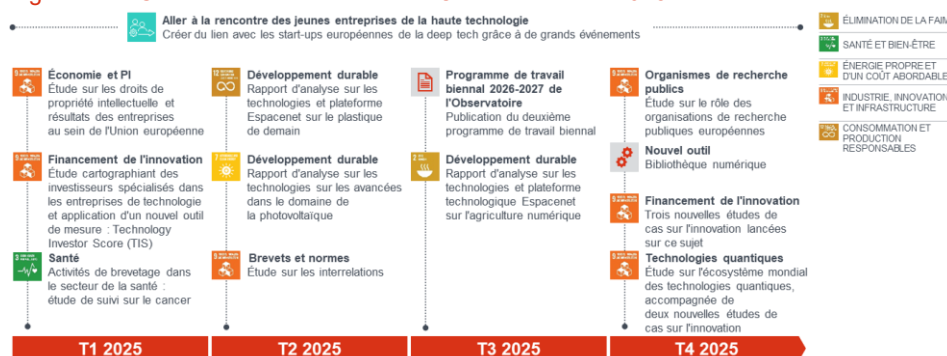


Source : OEB

5. Renforcement des liens entre la PI, l'innovation et le développement durable

Dans la deuxième phase de son premier programme de travail biennal 2023-2025, l'**Observatoire des brevets et des technologies** de l'OEB a continué à réaliser des analyses percutantes, à fournir des informations sur l'écosystème de l'innovation et à recenser de façon stratégique des technologies essentielles. Il a également soutenu les parties prenantes de l'innovation avec le lancement de nouveaux outils numériques et a élargi l'accès à l'intelligence brevets dans l'ensemble de l'écosystème de l'innovation.

Figure 27 – Calendrier des activités de l'Observatoire en 2025



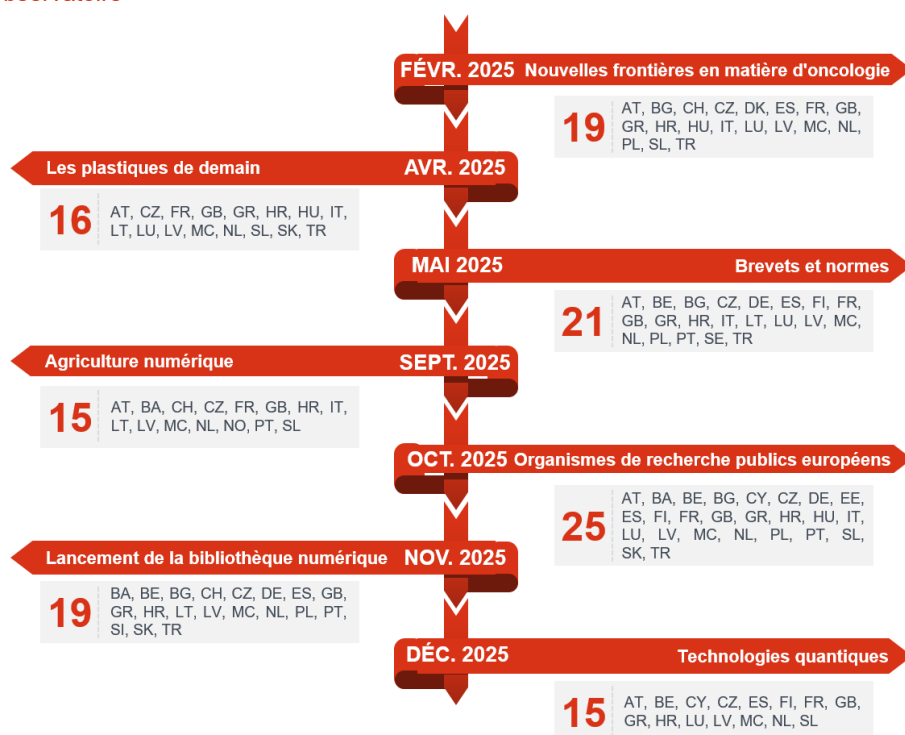
Source : OEB

5.1 Collaboration et partenariats stratégiques de l'Observatoire

Collaboration avec les États membres de l'OEB

La collaboration avec les États membres de l'OEB a contribué à améliorer la qualité et la pertinence des travaux de l'Observatoire et à établir des contacts avec les écosystèmes de l'innovation au niveau national. En 2025, 36 ONB ont activement participé à diverses initiatives de l'Observatoire à la suite de l'appel à manifestation d'intérêt de l'année précédente. Bien que tous les projets aient reçu un soutien important, l'étude sur les organismes de recherche publics européens s'est imposée comme l'une des initiatives centrales, avec la participation de 25 ONB à l'étude et à un événement public associé.

Figure 28 – Collaboration avec les États membres de l'OEB dans le cadre de projets de l'Observatoire



Source : OEB

Tout au long de l'année 2025, vingt réunions techniques ont eu lieu, jouant un rôle déterminant dans la mise en forme des résultats stratégiques de l'Observatoire.

À l'occasion de la 19^e réunion annuelle sur la coopération (qui s'est tenue en juin 2025, à Reykjavik), le réseau européen en matière de brevets (REB) a discuté d'un programme commun sur le financement de la PI. L'Observatoire a présenté ses travaux relatifs à son programme de [financement de l'innovation](#), qui vise à élargir les possibilités de financement en exploitant efficacement les brevets et autres actifs de propriété intellectuelle. Quelques mois plus tôt, en janvier 2025, l'Observatoire a publié une nouvelle étude qui recense les investisseurs incontournables pour réussir la commercialisation d'innovations de pointe. Intitulée "Cartographie des investisseurs pour les acteurs de l'innovation en Europe", l'étude examine les difficultés que rencontrent les start-ups de la tech

pour obtenir des financements publics et privés. Elle présente également un nouvel outil de mesure, le Technology Investor Score (TIS), qui correspond au pourcentage d'entreprises ayant déposé une demande de brevet dans le portefeuille d'un investisseur.

Un nouvel appel à manifestation d'intérêt a été lancé entre octobre et décembre 2025, par l'intermédiaire du portail d'accès unique. Il permet aux offices nationaux des brevets d'exprimer rapidement leur souhait de participer au nouveau programme de travail biennal pour la période 2026-2027 en fonction de leurs compétences, ressources et priorités nationales. À ce jour, 35 ONB ont officiellement confirmé leur participation au nouveau programme de travail biennal. Parmi les quatre projets les plus populaires, il faut citer "Offices de Transfert Technologique et entreprises issues de l'essaimage", "Favoriser les compétences de la jeunesse européenne en matière d'innovation", "Femmes dans les STIM" et "Brevets et succès commercial des start-ups technologiques".

Le projet "Aller à la rencontre des jeunes entreprises de la haute technologie" a également conservé sa dynamique, suscitant l'intérêt des ONB, 32 d'entre eux prévoyant de participer à cette initiative en 2026.

Figure 29 – Appel à manifestation d'intérêt pour les initiatives de l'Observatoire en 2026 et en 2027



Source : OEB

Collaboration avec les institutions européennes

La collaboration étroite avec les institutions de l'UE a permis à l'Observatoire de stimuler l'intérêt pour l'intelligence brevets dans des réseaux d'innovation plus larges, en particulier dans le cadre d'"Horizon Europe". Les études de l'Observatoire ont fourni des preuves et des données solides sur les domaines couverts par les politiques et priorités européennes en matière d'innovation, en particulier celles évoquées dans le rapport Draghi sur l'avenir de la compétitivité européenne. En outre, les cartographies technologiques, conçues pour soutenir la collaboration avec le Conseil européen de l'innovation et l'Agence exécutive pour le Conseil européen de l'innovation et les PME (EISMEA), ont pris de plus en plus d'importance. Les cartographies sont des outils visuels de recensement conçus pour identifier les tendances, les pôles d'innovation et les acteurs clés, soutenant à la fois la prise de décision stratégique et l'approfondissement de la recherche dans les secteurs technologiques émergents. Dans le cadre de la coopération EPO-EISMEA, ces cartographies contribuent aux programmes

d'"Horizon Europe" en matière de technologies émergentes, tels que "Pathfinder".

L'OEB a mis en œuvre plusieurs accords de collaboration, des lettres d'intention et des mémorandums d'accord avec les entités de l'UE telles que la direction générale de la recherche et de l'innovation de la Commission européenne (DG RDT), l'Agence exécutive pour le Conseil européen de l'innovation et les PME (EISMEA), l'Institut européen d'innovation et de technologie (EIT) et la Banque européenne d'investissement (BEI).

Les observatoires de l'OEB et de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) ont continué à publier conjointement des études économiques d'intérêt commun, telles que "Droits de propriété intellectuelle et performances des entreprises au sein de l'Union européenne", en abordant la manière dont les DPI influent sur la croissance des entreprises.

5.2 Publications de l'Observatoire

En 2025, l'Observatoire a publié un total de 14 documents (études économiques, rapports d'analyse sur les technologies et études de cas). Il a également publié son nouveau programme de travail biennal pour les deux prochaines années et a commencé à jeter les bases du projet *Scénarios pour l'avenir*.

Les publications de l'Observatoire ont eu un fort impact et ont été téléchargées près de 100 000 fois en 2025. Les études et les rapports publiés par l'Observatoire depuis son lancement ont été téléchargés plus de 150 000 fois au total.

Partenariats pour des publications conjointes

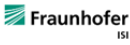
L'Observatoire s'est associé à des institutions majeures pour co-publier certains de ces documents, en tirant parti de leur expertise et de leurs réseaux tout en renforçant l'impact et la qualité des études. Il s'agit par exemple d'études menées avec l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), le Conseil européen de l'innovation (CEI), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Institut Fraunhofer pour la recherche dans le domaine des systèmes et de l'innovation. De plus, certaines publications ont bénéficié d'autres formes de collaboration avec l'Association européenne des organismes de recherche et de technologie (EARTO) et l'Association des professionnels européens du transfert des sciences et technologies (ASTP).

Le rapport d'analyse sur les technologies "Agriculture numérique" a été élaboré en étroite collaboration avec plusieurs offices de brevets d'Amérique latine, notamment au Brésil, au Chili, en Colombie, au Mexique et au Pérou, enrichissant l'analyse avec les perspectives des écosystèmes d'innovation émergents.

Études économiques

L'Observatoire a publié six **études économiques** en 2025 :

Figure 30 – Études économiques

ÉTUDES ÉCONOMIQUES		
	Co-éditeur	Lancement
Droits de propriété intellectuelle et résultats des entreprises au sein de l'Union européenne <i>Comment les DPI influent sur la croissance des entreprises au sein de l'UE</i>		Janvier 2025
Cartographie des investisseurs pour les acteurs de l'innovation en Europe <i>Cartographie des investisseurs spécialisés dans les entreprises de technologie et application d'un nouvel outil de mesure : Technology Investor Score (TIS)</i>		Janvier 2025
Nouvelles frontières en matière d'oncologie : un écosystème d'innovation en évolution <i>Suivi des technologies de pointe en matière de cancer et des acteurs qui les façonnent</i>		Février 2025
Normes et système du brevet européen <i>Révélation du lien étroit entre brevets et normes</i>		Mai 2025
Le rôle de la recherche publique européenne en matière de protection par brevet et d'innovation <i>Découverte de la façon dont la recherche publique alimente les start-ups européennes de la deep tech</i>		Octobre 2025
Écosystème quantique mondial : cartographie <i>Analyse des activités de brevetage, des activités des entreprises, des compétences, du commerce, des chaînes d'approvisionnement et des initiatives gouvernementales dans l'écosystème quantique</i>		Décembre 2025

Source : OEB

Rapports d'analyse sur les technologies

L'Observatoire a également publié trois [rapports d'analyse sur les technologies](#) :

Figure 31 – Rapports d'analyse sur les technologies

RAPPORTS D'ANALYSE SUR LES TECHNOLOGIES		
		
Co-éditeur		Lancement
Le plastique en transition <i>Examen de cinq décennies de tendances technologiques en matière de gestion des déchets plastiques</i>		Avril 2025
Progrès dans le domaine du photovoltaïque <i>Évaluation des activités en matière de brevet dans plus de 30 technologies liées aux matériaux photovoltaïques, aux dispositifs photovoltaïques et à leur gestion, ainsi qu'aux domaines d'application.</i>		Juillet 2025
Agriculture numérique : vers une sécurité alimentaire durable <i>Mise en lumière du rôle crucial de l'agriculture intelligente en matière de sécurité alimentaire, de développement durable et de climat</i>		Septembre 2025

Source : OEB

Études de cas sur l'innovation

Les études de cas sur l'innovation présentent des exemples soigneusement sélectionnés illustrant la manière dont les organisations utilisent la propriété intellectuelle de façon stratégique pour soutenir l'innovation, commercialiser des technologies et favoriser la croissance commerciale, en mettant en évidence les enseignements concrets et les meilleures pratiques issus des parcours d'innovation du monde réel.

L'Observatoire a soutenu la prolongation de la série d'études de cas de l'OEB sur l'innovation. En novembre, pour marquer sa participation à l'événement SLUSH pour les start-ups, l'OEB a publié trois études de cas relatives au financement de l'innovation, démontrant le lien entre l'activité en matière de brevets et la capitalisation. En décembre, il a publié deux autres études de cas sur l'innovation relatives aux technologies quantiques.

Figure 32 – Études de cas sur l'innovation

ÉTUDES DE CAS SUR L'INNOVATION	
	
	Lancement
Arevo, un cas d'étude sur le transfert de technologie	Novembre 2025
Infinite Roots, un cas d'étude sur une PME	Novembre 2025
Lightyear, un cas d'étude sur le transfert de technologie	Novembre 2025
C12, un cas d'étude sur une PME	Décembre 2025
PASQAL, un cas d'étude sur une PME	Décembre 2025

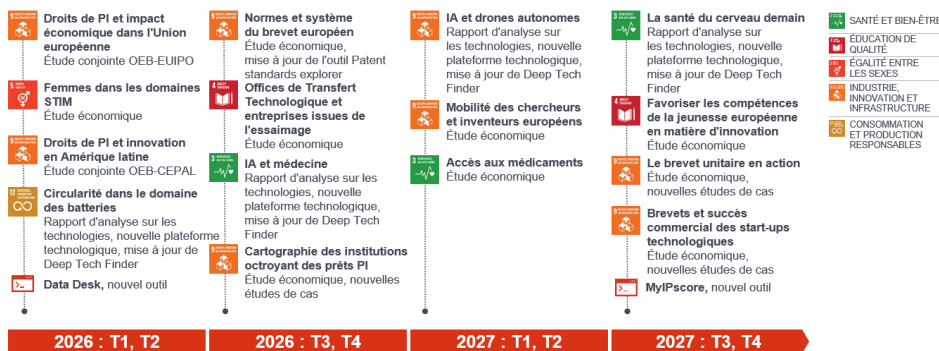
Source : OEB

Programme de travail biennal 2026-2027

La préparation du programme de travail biennal pour les années 2026 et 2027 comprenait une consultation publique en février et en mars 2025, ainsi qu'une présentation lors de la 97^e réunion du Comité "Soutien technique et opérationnel" en avril 2025, qui a reçu un avis positif unanime. Le [deuxième programme de travail biennal](#) a été publié le 6 octobre 2025, deux ans après la publication du premier programme en octobre 2023.

Le nouveau programme de travail se structure autour de trois thèmes majeurs : briser les barrières pour l'écosystème de l'innovation, créer un avenir meilleur à l'aide des technologies et donner les moyens d'agir aux acteurs de l'innovation. Les principaux projets et l'avancement du programme de travail biennal sont indiqués dans le schéma ci-dessous.

Figure 33 – Principales étapes du programme de travail de l'Observatoire de l'OEB 2026 - 2027



Source : OEB

Scénarios pour l'avenir

En 2025, l'Observatoire a posé les fondations de son étude prospective "Scénarios pour l'avenir 2025-2045", qui devrait être publiée en 2027. Ce projet

s'inspire de l'étude prospective historique publiée par l'OEB en 2007, qui anticipait les principales transformations du paysage mondial de la PI entre 2005 et 2025. Le nouvel exercice élargit la portée de cette étude en couvrant les tendances en matière d'innovation et de technologie. Il s'agit d'une initiative phare visant à soutenir la planification et la résilience à long terme au sein de l'Organisation européenne des brevets, du Réseau européen en matière de brevets (REB) et des principales parties prenantes.

L'étude s'articule autour de trois piliers : a) une analyse rétrospective des scénarios 2005-2025 ; b) un ensemble prospectif de scénarios relatifs au développement des écosystèmes de l'innovation et des technologies dans les États membres de l'OEB ; et c) un examen approfondi des scénarios plausibles pour l'avenir relatifs au système des brevets, y compris le rôle institutionnel des offices des brevets, des spécialistes des brevets et d'autres modèles de protection.

L'objectif est de fournir aux États membres de l'OEB, aux décideurs politiques et aux autres parties prenantes des conseils stratégiques fiables pour étayer leur planification à long terme et faire en sorte que le système des brevets demeure pertinent, digne de confiance et adapté à un monde en constante évolution.

Le lancement du projet a eu lieu au milieu de l'année 2025 et celui-ci a été officiellement présenté lors de la réunion du Conseil d'administration de décembre 2025. L'étude sera achevée en 2027 dans le cadre du 50^e anniversaire de l'Office européen des brevets.

5.3 Outils de l'Observatoire

Deep Tech Finder (DTF)

La plateforme interactive [Deep Tech Finder](#), qui permet d'identifier les start-ups européennes, les universités dont les innovations s'appuient sur des brevets dans les domaines de la deep tech et des investisseurs qui soutiennent la deep tech européenne, a été constamment améliorée et enrichie au cours de l'année 2025 au moyen de mises à jour régulières. Sa couverture a en outre été élargie aux organismes de recherche publics et de nouveaux filtres concernant les domaines techniques ont été intégrés.

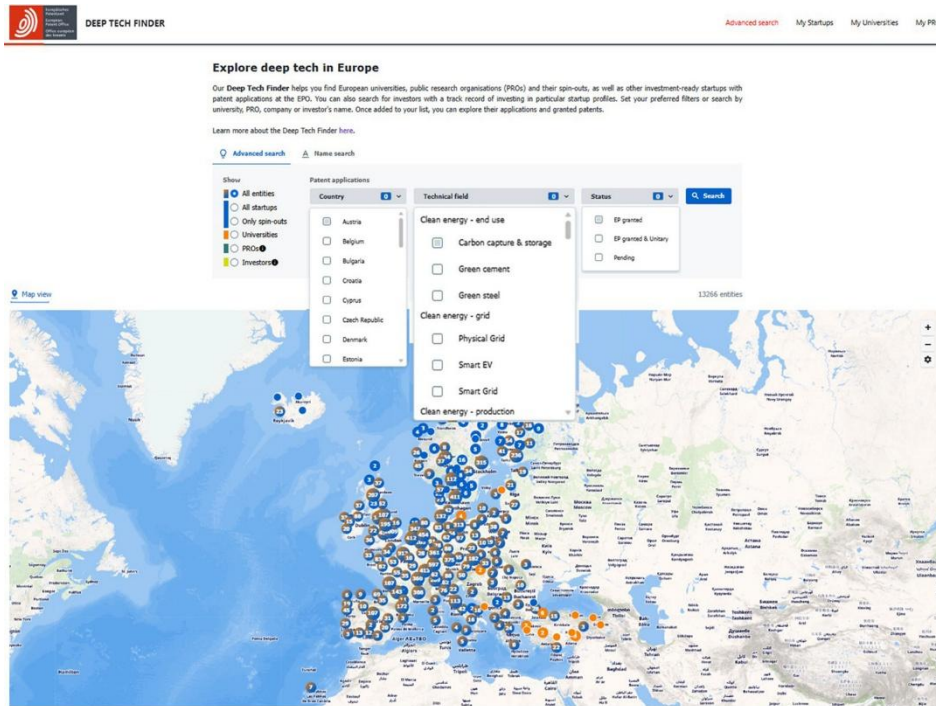
L'outil a bénéficié de cinq améliorations majeures en 2025 :

- **Janvier** : une nouvelle version de Deep Tech Finder a été publiée avec une fonctionnalité permettant aux utilisateurs de trouver des investisseurs qui possèdent dans leur portefeuille des start-ups européennes qui ont déposé des demandes de brevet européen.
- **Avril** : les domaines techniques des technologies liées au plastique ont été incorporés comme filtres.
- **Septembre** : les domaines techniques des technologies liées à l'agriculture numérique ont été incorporés comme filtres.
- **Octobre** : une nouvelle fonctionnalité a été lancée pour permettre aux utilisateurs de trouver des organismes de recherche publics et leurs entreprises dérivées qui ont déposé des demandes de brevet européen.
- **Décembre** : les domaines techniques des technologies quantiques ont été incorporés comme filtres.

Deep Tech Finder est un outil qui permet de trouver des universités européennes, leurs entreprises dérivées, des start-ups prêtes à l'investissement et des organismes de recherche publics ayant déposé des demandes de brevets auprès de l'OEB. L'outil permet de les filtrer en fonction du domaine technologique de leurs demandes et de rechercher des investisseurs qui ont déjà investi dans des start-ups au profil particulier.

De plus, une nouvelle application Deep Tech Finder pour les appareils mobiles a été publiée en juin 2025 à la fois pour les utilisateurs d'Android et d'Apple. L'application fournit le même contenu que la version bureau, avec une interface améliorée et conviviale adaptée à l'utilisation mobile.

Figure 34 – Interface de l'outil Deep Tech Finder avec les améliorations de 2025



Source : OEB

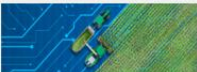
En décembre 2025, Deep Tech Finder comptait 10 251 start-ups, 897 universités, 123 organismes de recherche publics et 10 326 investisseurs. La version bureau de l'outil a été visitée plus de 38 000 fois en 2025.

Plateformes technologiques

L'Observatoire a poursuivi la création de nouvelles [plateformes technologiques](#) permettant aux scientifiques et aux chercheurs d'explorer plus facilement Espacenet, la base de données de brevets gratuite de l'OEB.

Trois nouvelles plateformes technologiques ont été lancées en 2025, portant le total à neuf plateformes technologiques couvrant une variété de domaines techniques différents.

Figure 35 – Plateformes technologiques

PLATEFORMES TECHNOLOGIQUES	
 Plastics in transition Mouldable, multi-purpose plastics are omnipresent in our daily lives yet their fossil fuel origins and global proliferation make them unsustainable. The challenge is to find, scale existing plastic waste and develop greener, more recyclable alternatives. Innovation is key to creating sustainable solutions for the future of plastics. Learn more Demonstration video	 Digital agriculture As the world population grows, along with demand for arable land, there is an increasingly urgent need for more efficient farming. Advances in data-driven agriculture can help achieve sustainable food security. Learn more Demonstration video
 Quantum technologies Powerful new forms of computing, more secure communications and greater levels of precision in sensing and measurement will enable groundbreaking advances from medical imaging to navigation to environmental monitoring. Learn more Demonstration video	
Lancement	
Le plastique en transition	Avril 2025
Agriculture numérique	Septembre 2025
Technologies quantiques	Décembre 2025

Source : OEB

Toutes les plateformes technologiques développées par l'Observatoire depuis octobre 2023 ont attiré en tout plus de 20 000 visiteurs en 2025.

Bibliothèque numérique

La toute nouvelle [bibliothèque numérique](#) a été lancée lors de la 98^e réunion du CSTO en novembre 2025. Elle sert de pôle central pour la recherche de ressources exhaustives (des publications aux autres types de médias) sur les technologies et l'innovation. En préparation du lancement officiel, l'Observatoire a organisé des sessions en sous-groupes lors de la réunion du CSTO pour présenter l'outil et permettre aux participants de donner leur avis en vue d'apporter d'autres améliorations.

Toutes les publications de l'Observatoire mentionnées ci-dessus sont déjà disponibles dans l'outil, ainsi que le contenu externe publié par les parties prenantes. Le contenu de la bibliothèque numérique sera continuellement enrichi et mis à jour afin de répondre aux besoins des utilisateurs et d'inclure les dernières évolutions.

En décembre 2025, l'outil comptabilisait près de 3 000 visites au cours du mois et demi depuis son lancement.

Patent standards explorer

Le [Patent standards explorer](#) est un ensemble de données qui relie les demandes de brevet aux documents élaborés par des organismes de normalisation. Il met ainsi en relation le monde des brevets et celui des normes, au-delà des autodéclarations traditionnelles concernant le caractère essentiel des brevets liés à une norme. Cet outil a été publié dans le cadre de l'étude "Normes et système du brevet européen" en mai 2025.

Après sa publication, l'ensemble de données Patent standards explorer a été téléchargé 680 fois au cours de l'année 2025.

PATSTAT

PATSTAT est la base de données exhaustive de l'OEB sur les statistiques de brevets, conçue pour réaliser des analyses avancées des données bibliographiques et d'événements juridiques mondiaux relatifs aux brevets. Elle est désormais accessible gratuitement au sein de la plateforme de veille technologique (TIP) de l'OEB, avec des notebooks de formation dédiés. La TIP offre aux utilisateurs une plateforme informatique puissante permettant d'exploiter les données de PATSTAT, de les combiner avec d'autres sources de données et de développer leurs propres notebooks dans divers langages informatiques.

Au cours de l'année 2025, PATSTAT a franchi plusieurs étapes importantes dans son développement :

- Les deux premières éditions entièrement internalisées de PATSTAT Global et de PATSTAT Registre EP ont été publiées.
- Le sixième appel à projets du [programme de recherche académique](#) de l'OEB a été lancé en décembre 2025. Le programme finance jusqu'à six projets de recherche pratiques et axés sur les solutions, qui exploitent la plateforme de veille technologique de l'OEB et PATSTAT en vue de produire de l'intelligence brevets percutante. Les chercheurs ont été invités à présenter des propositions pour deux volets : les méthodes avancées de prévision des demandes de brevets et les écosystèmes locaux des inventeurs académiques.

5.4 Activités de sensibilisation et impact de l'Observatoire

L'Observatoire a lancé une refonte et une réorganisation complètes de sa rubrique sur epo.org, visant à améliorer sa visibilité et à faciliter son accès. Cette initiative a été lancée pour faire en sorte que l'accès aux informations et aux ressources soit plus facile et plus convivial pour un public plus large. Tout au long de l'année 2025, les pages Web de l'Observatoire ont enregistré plus de 40 000 vues, ce qui démontre un intérêt croissant et un engagement accru de la part des visiteurs.

L'Observatoire a également organisé trois événements en ligne (dont un événement hybride) en 2025, générant plus de 16 000 vues cumulées. Ces événements abordaient des thèmes tels que les brevets et les normes, les organismes de recherche publics et l'innovation dans les technologies quantiques.

L'Observatoire a en outre triplé sa participation à des événements, présentations et initiatives de sensibilisation externes : celle-ci est passée de 60 interventions, entre octobre 2023 et décembre 2024, à 180 interventions en 2025. L'intensification de ses activités de sensibilisation a permis à l'Observatoire de créer des liens avec diverses parties prenantes, ce qui, en retour, a renforcé la visibilité de l'intelligence brevets et a contribué à une augmentation du nombre de citations des publications de l'Observatoire dans des sources externes réputées.

Figure 36 – Activités de sensibilisation



Source : OEB

Événements de l'Observatoire

L'Observatoire a organisé trois événements en ligne en 2025, qui ont généré au total plus de 16 000 vues cumulées. Il s'agissait des événements suivants :

- [Brevets, normes et innovation : assurer la position concurrentielle de l'Europe](#), mai 2025
- [Organismes de recherche publics et innovation en Europe](#), octobre 2025
- [Développer l'innovation quantique](#), décembre 2025

En partenariat avec Euronews, l'Observatoire a également participé à l'événement hybride de l'OEB intitulé [Libérer le potentiel de l'Europe : la compétitivité face aux tendances technologiques](#), qui s'est tenu le 25 mars 2025 à Bruxelles pour marquer le lancement du Patent Index de l'OEB. Le segment télévisé couvrant les temps forts de l'événement a attiré 1,5 million de téléspectateurs en Europe.

Aller à la rencontre des jeunes entreprises de la haute technologie

Après l'heureuse conclusion de la phase pilote du projet, l'Observatoire a continué à soutenir davantage d'événements proposés par les États membres participants dans les catégories facilitation, financement et partenariat, permettant aux offices nationaux des brevets de sélectionner la catégorie qui correspondait le mieux aux événements respectifs pour les start-ups.

Cette initiative a été mise en œuvre grâce à une participation conjointe à des salons et événements dédiés aux start-ups, complétée par des présentations adaptées à la communauté des entreprises émergentes. Les États membres pouvaient définir le niveau d'engagement de l'OEB dans ces événements, par exemple en lui demandant de fournir du matériel, de contribuer au financement ou d'organiser la participation d'un expert de l'OEB. Au total, ce projet a soutenu les 12 événements suivants en 2025 :

- Science4Industry, le 30 janvier, à Madrid, en Espagne, en collaboration avec l'Office espagnol des brevets et des marques (OEBM)

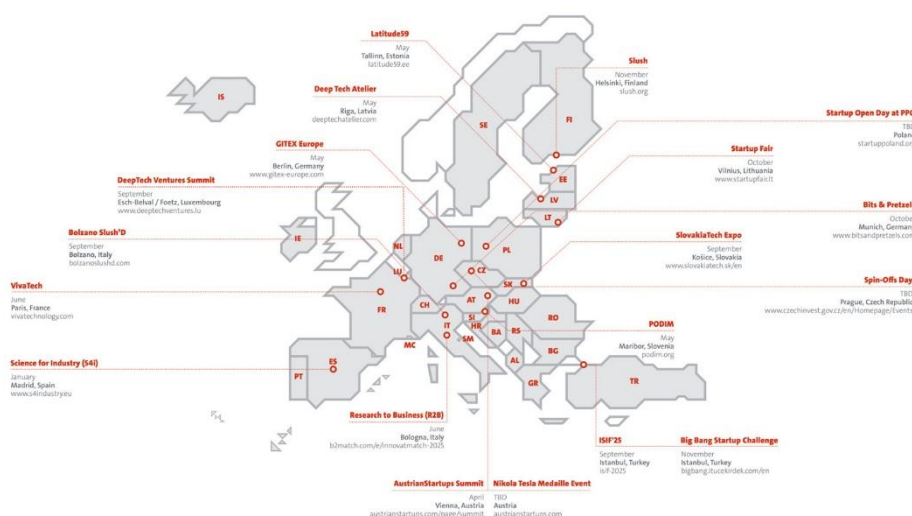
Dans le cadre de l'initiative *Aller à la rencontre des jeunes entreprises de la haute technologie*, l'Office européen des brevets coopère avec les offices nationaux des brevets des États membres de l'OEB pour s'engager auprès des start-ups et des PME lors des principaux salons et événements de l'innovation à travers l'Europe.

- PODIM, du 12 au 14 mai, à Maribor, en Slovénie, en compagnie de l'Office slovène de la propriété intellectuelle (OSPI)
- Deep Tech Atelier, les 15 et 16 mai, à Riga, en Lettonie, avec l'Office des brevets de la République de Lettonie (LRPV)
- GITEX Europe, du 21 au 23 mai, à Berlin, en Allemagne, en collaboration avec l'Office allemand des brevets et des marques (DPMA)
- VivaTech, 11-14 juin, Paris, France, en collaboration avec l'Institut national de la propriété industrielle (INPI)
- Research to Business, du 25 au 26 juin, à Bologne, en Italie, en collaboration avec l'Office italien des brevets et des marques (UIBM)
- ISIF'25, du 17 au 21 septembre, à Istanbul, en Turquie, en compagnie de l'Office turc des brevets et des marques (TÜRKPATENT)
- Bits & Pretzels 2025, du 29 septembre au 1^{er} octobre, à Munich, en Allemagne, en collaboration avec l'Office allemand des brevets et des marques (DPMA)
- Verleihung Nikola Tesla Medaille, le 12 novembre, à Graz, en Autriche, avec l'Office autrichien des brevets (ÖPA)
- Slush 2025, les 19 et 20 novembre, à Helsinki, en Finlande, en compagnie de l'Office finlandais des brevets et de l'enregistrement (PRH)
- Innovations Hub Summit Gala, le 28 novembre, à Varsovie, en Pologne, en collaboration avec l'Office des brevets de la République de Pologne (UPRP)
- National Spin-off Day 2025, le 3 décembre, à Ostrava, en République tchèque, avec l'Office de la propriété industrielle de République tchèque (IPO CZ)

Ces contributions comprenaient des ateliers ou des présentations sur des thèmes tels que la PI et le financement, les études de l'Observatoire et l'outil Deep Tech Finder. Le projet a également permis de soutenir la présence des ONB sur ces salons en participant à la création de leurs stands et de leurs présentations, au moyen de contenus, de matériel et de financements.

Les travaux de planification ont également débuté pour 2026, les États membres ayant exprimé leur intérêt à participer à un total de 14 événements.

Figure 37 – Carte des événements prévus en 2026 dans le cadre de l'initiative Aller à la rencontre des jeunes entreprises



Source : OEB

Communiquer par l'intermédiaire de podcasts

L'Observatoire a également pris part à la série de podcasts "Talk Innovation" de l'OEB en vue d'intensifier les efforts de rayonnement, d'échanger des points de vue sur les initiatives qu'il a mises en œuvre et de sensibiliser un public plus large sur les tendances émergentes en matière d'innovation et de propriété intellectuelle.

Au total, six podcasts ont été publiés en relation avec les projets de l'Observatoire en 2025, chacun généralement programmé un à deux mois après la publication pour maintenir l'intérêt pour le sujet :

- [Comblant les écarts de financement pour soutenir les start-ups européennes de la tech](#), février 2025
- [Le plastique en pleine mutation : faire face à la crise des déchets](#), mai 2025
- [De l'USB à la 5G : la puissance des normes](#), juin 2025
- [Pleins feux sur l'essor du photovoltaïque](#), septembre 2025
- [Outils numériques et basés sur des données : la nouvelle ère de l'agriculture](#), novembre 2025
- [Quand la science rencontre les start-ups : la recherche publique en plein essor](#), décembre 2025

Figure 38– Podcasts publiés en 2025 en lien avec des projets de l'Observatoire



Source : OEB

Au terme de l'année 2025, tous les podcasts de l'Observatoire publiés jusqu'alors avaient accumulé un total de 22 000 écoutes.

Autres interventions

L'Observatoire a également participé à des événements externes en 2025. Il s'agissait notamment d'intervenir dans des conférences, des événements, des sommets et des réunions bilatérales à l'invitation des parties prenantes pour promouvoir l'Observatoire et ses initiatives. L'Observatoire a participé, par exemple, à la *Conférence sur la transition énergétique propre* en février 2025, au *Sommet du CEI 2025* organisé en avril, au *Forum technologique des sciences du vivant*, aux *Journées européennes de la recherche et de l'innovation* et à la *Conférence européenne CONCORDi 2025 sur la R-D et l'innovation des entreprises*, où les ressources de l'Observatoire ont été présentées.

Influencer les autres publications

En 2025, les recherches et les analyses de l'Observatoire relatives aux études économiques et aux rapports d'analyse sur les technologies ont continué à gagner en reconnaissance, avec des citations figurant dans un nombre croissant de sources faisant autorité. En plus de faciliter le transfert de connaissances, ces citations reflètent le rôle croissant de l'Observatoire dans l'orientation des discussions sur la propriété intellectuelle et l'innovation en Europe et dans le monde.

On peut citer à titre d'exemple le document de séance de la Commission européenne intitulé ["The EU Startup and Scaleup Strategy" \(La stratégie de l'UE en faveur des start-ups et des scale-ups\)](#), le rapport de l'Agence internationale de l'énergie intitulé ["The state of energy transition" \(L'état de la transition énergétique\)](#) sur les progrès récents et les défis émergents de l'innovation en matière de technologies énergétiques, ou encore le rapport de l'OMPI intitulé ["Future of transportation" \(L'avenir des transports\)](#).

De plus, en tant que source réputée et référence mondiale pour l'intelligence et les statistiques sur les brevets, la base de données PATSTAT de l'OEB a ouvert la voie à de nombreux projets de recherche, ce qui a donné lieu à une multitude de publications connexes. PATSTAT, qui a fêté son [20^e anniversaire en juin 2025](#), a déjà inspiré sa communauté d'utilisateurs qui a publié plus de 6 000 documents et ce chiffre augmente régulièrement.

Médias sociaux et couverture médiatique

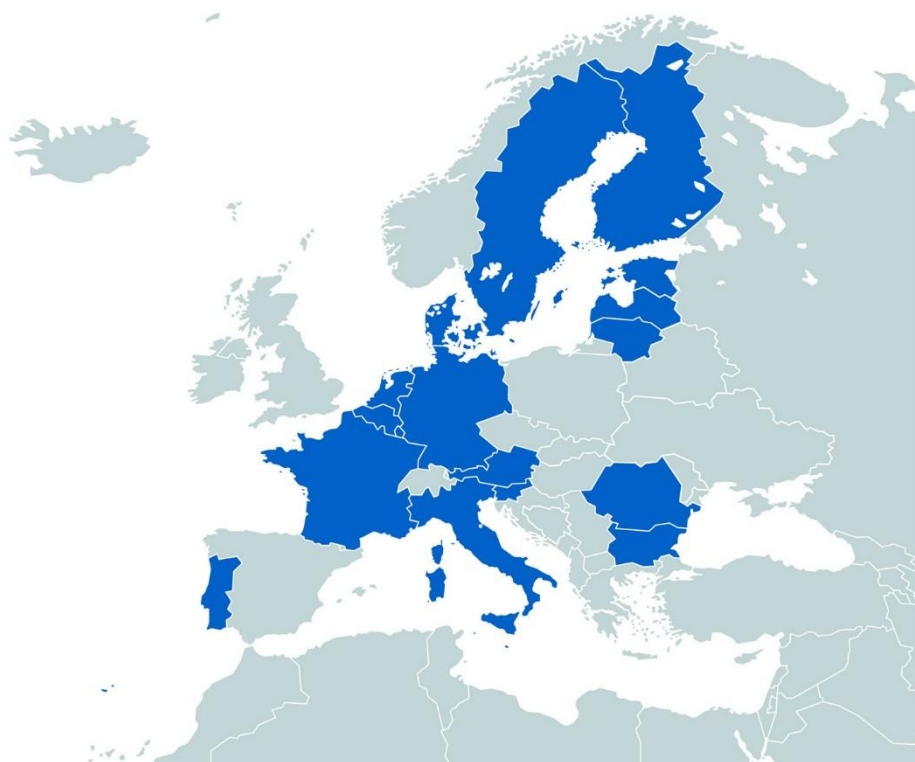
En termes de couverture médiatique, cinq publications de l'Observatoire ont été accompagnées d'une campagne de presse dédiée, qui a généré au total 2 300 coupures de presse. Ces revues de presse ont atteint une audience de plus de 43 millions, soulignant une forte médiatisation des rapports.

Concernant la couverture des médias sociaux, la portée organique totale (c'est-à-dire sans la communication commerciale) des projets et des événements de l'Observatoire a été de plus de 350 000 utilisateurs, avec un engagement organique de 31 000. En outre, le contenu diffusé sur les réseaux sociaux a recueilli 122 000 vues, ce qui reflète une forte interaction avec le public et la visibilité du contenu.

6. Stimuler l'innovation avec le brevet unitaire

En trois années de fonctionnement, le **brevet unitaire** s'est déjà imposé comme un pilier essentiel de la protection par brevet en Europe. Il a permis de réduire considérablement la fragmentation et de renforcer le Marché unique. Grâce à une étroite coopération soutenue avec l'OEB, la Juridiction unifiée du brevet (JUB), les 18 États participant et la communauté des utilisateurs dans son ensemble, le système offre une réelle valeur aux innovateurs de tout le continent et du monde entier.

Figure 39 – États participant au système du brevet unitaire



Source : OEB

Une évaluation approfondie du fonctionnement du système depuis son lancement a commencé en 2025. Répondant à ses engagements institutionnels, l'OEB a apporté une contribution exhaustive au **premier rapport de la Commission européenne à venir** sur le fonctionnement du règlement (UE) n° 1257/2012. Suite à des échanges informels et à l'élaboration d'un programme de travail dédié, cette importante contribution a été partagée avec la Commission et les États parties à la CBE en novembre 2025, avant sa publication officielle en décembre.

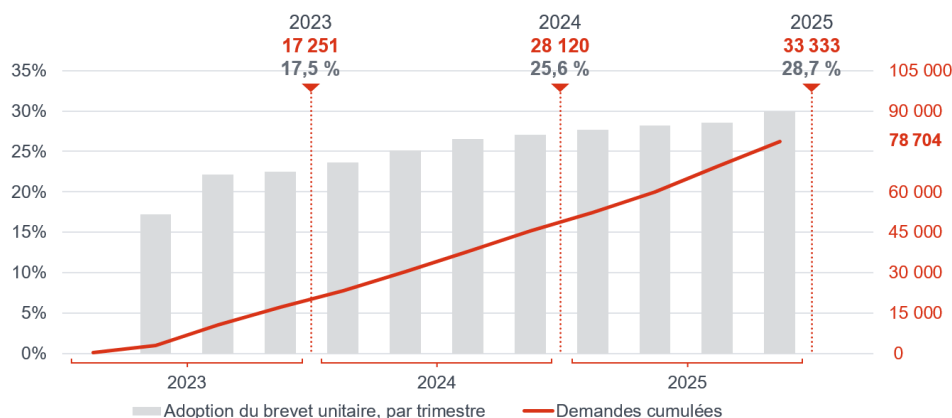
Les conclusions de cette évaluation sont sans équivoque : le lancement du brevet unitaire a été un succès retentissant. Toutes les inquiétudes qui existaient avant le lancement concernant le taux d'adoption prévu du système ou la complexité opérationnelle ont été levées. Le paysage européen de la PI bénéficie aujourd'hui d'un nouveau dispositif d'encadrement solide et largement adopté qui favorise l'innovation dans tous les secteurs. Sa mise en œuvre par l'OEB s'est déroulée sans heurts dans les domaines juridique, opérationnel et informatique, confirmant la pertinence du cadre établi via le Comité restreint.

Depuis son lancement en juin 2023, le système du brevet unitaire a donné plus de moyens aux innovateurs européens en leur offrant une protection économique et unifiée sur les marchés.

Accélération de l'adoption et croissance globale soutenue

La trajectoire du brevet unitaire en 2025 a été caractérisée par l'accélération du taux d'adoption et une croissance globale soutenue. À la fin de 2025, l'OEB avait enregistré près de **79 000 brevets unitaires**. La demande s'est constamment renforcée au fil des trimestres, culminant à un total de **33 333 demandes** reçues pour la seule année de 2025. Cela représente une impressionnante augmentation de 18,5 % par rapport à 2024, confirmant que la dynamique du système est structurellement intégrée et qu'elle n'est pas simplement due à une vague d'intérêt au lancement.

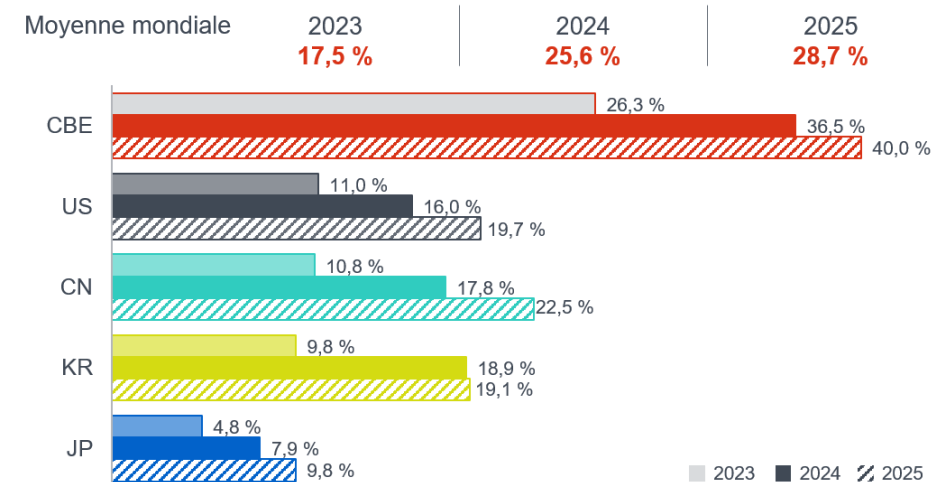
Figure 40 – Évolution des demandes d'effet unitaire en 2023-2025



Source : OEB

Le taux global d'adoption, qui a grimpé de 3 points de pourcentage pour atteindre 28,7 % en 2025, témoigne de cette remarquable croissance. C'est aujourd'hui plus d'un brevet européen délivré sur quatre qui conduit à une demande d'effet unitaire. Géographiquement, le système reste fortement ancré dans son marché intérieur : 60 % des brevets unitaires sont européens, et le taux d'adoption parmi les utilisateurs des États parties à la CBE a atteint un taux impressionnant de 40 % en 2025. Le taux d'adoption a dépassé les 50 % dans 23 de ces États, tandis que dans des pays comme le Portugal et la Slovaquie, le taux a dépassé les 80 %. Ces chiffres suggèrent que dans de nombreuses juridictions, la protection unitaire est pratiquement devenue le choix stratégique par défaut pour les innovateurs.

Figure 41 – Adoption du brevet unitaire 2023-2025



Source : OEB

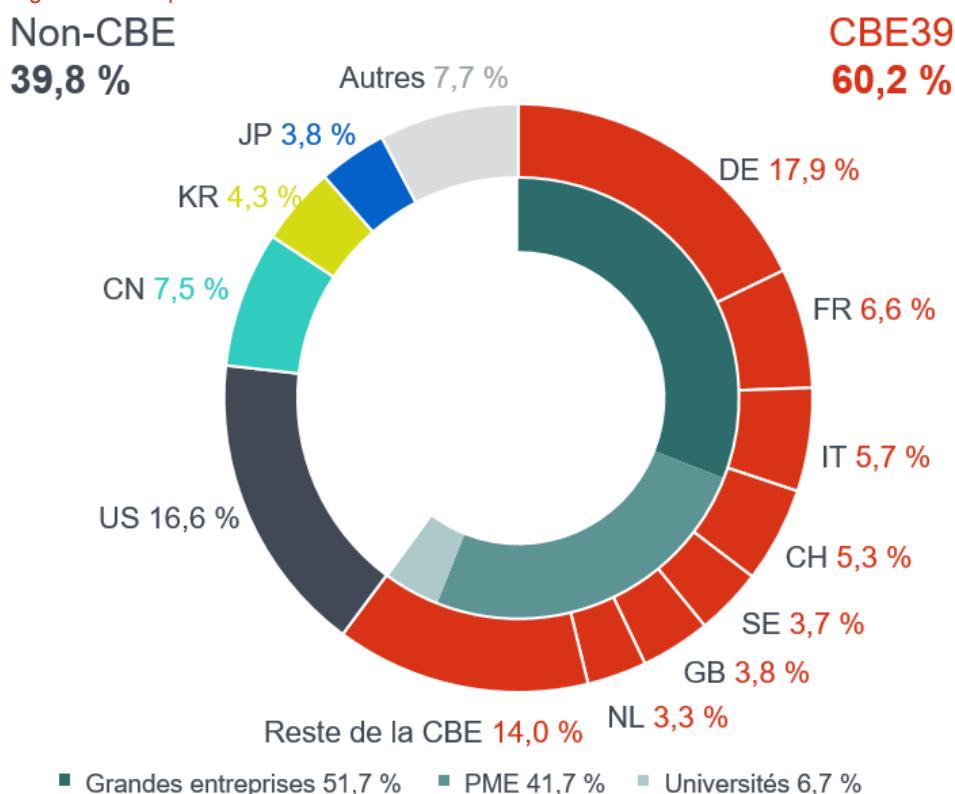
Le système suscite en même temps un intérêt croissant à l'international, ce qui témoigne d'un renforcement de la confiance au niveau mondial. Le taux d'adoption aux États-Unis est monté jusqu'à 20 %, tandis qu'en Chine il a dépassé les 22,5 %. Une progression constante a également été constatée au Japon, qui a atteint les 12 % au quatrième trimestre suite à des efforts ciblés pour développer la notoriété du système, et en République de Corée. Cette expansion internationale généralisée garantit au brevet unitaire d'être de plus en plus intégré aux stratégies de dépôt internationales des principaux centres d'innovation.

PME renforcées et écosystème de l'innovation

Au cœur de la réussite du brevet unitaire se trouve sa capacité à donner aux plus petites entreprises les moyens d'agir, un impératif stratégique récemment mis en lumière dans le rapport Draghi qui appelle à renforcer la compétitivité européenne. La logique économique du système offre une procédure centralisée simple et économique devant l'OEB qui se base sur une demande unique et un registre unifié. Cette logique profite tout particulièrement aux entités pour lesquelles la complexité administrative et les coûts constituent des enjeux critiques. En 2025, les PME, inventeurs individuels, universités et organismes de recherche publics ont représenté collectivement plus de 48 % de l'ensemble des titulaires européens.

Des entreprises issues de l'essaimage universitaire aux start-ups en développement, le système du brevet unitaire offre un filet de sécurité juridique économique et unifié qui permet aux plus petites entités de concentrer leurs ressources sur l'innovation plutôt que sur l'administration.

Figure 42 – Répartition des titulaires de brevet unitaire en 2025



Un examen plus approfondi des données opérationnelles met en avant l'impact profond du système sur les petites et moyennes entreprises. De manière globale, les PME ont représenté environ 40 % de l'ensemble des demandes européennes d'effet unitaire. Elles ne représentent que 22 % des demandes de brevets européens classiques. Chiffre encore plus impressionnant, le taux d'adoption des

PME a atteint 54 % et est même monté jusqu'à un taux exceptionnel de 62 % parmi les micro-entités. Cela prouve que les mesures ciblées de communication et d'assistance de l'OEB garantissent que le système offre une réelle valeur exactement là où c'est le plus nécessaire.

Les tendances en matière de participation corroborent le caractère profondément européen du système. Alors qu'on observe une nette domination des demandeurs étrangers pour les brevets européens classiques, avec une présence considérable des demandeurs originaires des États-Unis, le paysage du brevet unitaire révèle une très importante participation en Europe. L'Allemagne constitue le principal contributeur, ce qui illustre l'importance du système pour la base industrielle du continent.

L'OEB gère un système de compensation des coûts de traduction hautement efficace afin de soutenir encore cet écosystème diversifié. La mesure couvre les coûts de traduction pré-délivrance pour les plus petites entités basées dans l'UE qui déposent leurs demandes dans une langue officielle de l'UE autre que l'anglais, le français et l'allemand. En 2025, le système de compensation a continué d'être activement utilisé, plus de 1 000 demandes de compensation ayant été accordées. La diversité linguistique soutenue par ce système de compensation était évidente : la majorité des demandes qui ont reçu une réponse favorable concernait des demandes déposées à l'origine en italien (62 %), en espagnol (14 %) et en polonais (8 %).

Amélioration de la transparence et des outils mis à disposition des utilisateurs

La transparence et l'engagement continu des parties prenantes sont des composants essentiels de la gouvernance du brevet unitaire. Tout au long de l'année 2025, l'OEB a introduit et amélioré une gamme d'outils courants et de services d'informations conçus pour démocratiser l'accès au système et aider les utilisateurs à formuler leurs stratégies de propriété intellectuelle.

Le **tableau de bord du brevet unitaire** a bénéficié d'une grande mise à niveau en juin 2025. Largement mis à jour avec une vaste gamme de fonctions interactives, le tableau de bord présente désormais un éventail plus large d'informations sur l'utilisation et les tendances, répondant directement aux retours des parties prenantes. Conçu comme un outil phare pour renforcer la sensibilisation, la communication et la transparence, sa nouvelle interface est particulièrement conviviale et riche en informations. La mise à jour de juin 2025 a fondamentalement introduit des données nationales détaillées, permettant ainsi aux utilisateurs d'étudier les taux d'adoption par domaine technologique particulier dans chaque pays. Associés à des outils pratiques comme le **calculateur de taxes liées au brevet unitaire**, ces instruments offrent un cadre cohérent et transparent qui aide les utilisateurs de tous les États membres participants à mieux comprendre les implications stratégiques de leurs choix en matière de dépôt.

Figure 43 – Tableau de bord du brevet unitaire



Source : OEB

En parallèle des améliorations apportées d'un point de vue technologique, l'OEB a maintenu une approche hautement collaborative en ce qui concerne son cadre juridique. Le cycle de révision des Directives relatives au brevet unitaire constituait un parfait exemple de ce modèle de partenariat : peu après la publication du tout premier ensemble de **Directives relatives au brevet unitaire** en février 2025, des parties prenantes externes ont été invitées à contribuer à la prochaine révision. La participation fut très importante : 226 commentaires ont été reçus via les consultations en ligne et les discussions menées au sein du groupe de travail SACEPO sur les Directives. Ce solide mécanisme de suivi a permis de réaliser des ajustements concrets pour la deuxième édition des Directives, pré-publiées début 2026. La mise à jour des Directives intègre les récentes évolutions juridiques, les changements apportés aux procédures orales et des clarifications concernant les règles de notification. De plus, les modifications visant à introduire un langage neutre du point de vue du genre dans le **règlement d'application relatif à la protection unitaire conférée par un brevet** ont été appliquées à partir du 1^{er} décembre 2025 et modernisent les textes juridiques conformément aux valeurs institutionnelles.

Sécurité juridique et partenariat avec la JUB

La croissance soutenue du brevet unitaire est inextricablement liée à l'abondance croissante de jurisprudence et de sécurité juridique offerte par la **juridiction unifiée du brevet** (JUB). En tant qu'organe judiciaire du système, la JUB a conforté son rôle d'instance centrale hautement respectée pour les litiges en matière de brevets en Europe. Elle communique des décisions de grande qualité qui favorise l'investissement et la confiance.

En 2025, la JUB s'est fermement intégrée dans le cadre judiciaire de l'UE, comme le prouve le fait que la Cour d'appel a pour la toute première fois soumis une question à la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE).

L'OEB a continué de renforcer sa coopération avec la JUB en matière de formation et d'évolutions informatiques. Cette coopération s'étend dans la mise en place institutionnelle du Centre de médiation et d'arbitrage en matière de brevets (PMAC), qui a commencé ses activités en mai 2026, élargissant ainsi l'éventail des options de règlement des litiges offertes aux innovateurs. De plus, les échanges réguliers concernant les pratiques entre l'OEB, la JUB et les

Le partenariat étroit de l'OEB avec la JUB est essentiel au succès du système.

Chambres de recours contribuent à l'amélioration de la cohérence et de la prévisibilité des résultats pour les utilisateurs.